

UNIVERSITÉ NATIONALE LESSIA OUKRAÏNKA DE VOLHYNIE

Olga Stanislav

LINGUISTIQUE DU TEXTE

Loutsk – 2022

УДК 811. 133. 1'38 (075.8)

C 76

Approuvé par le Conseil scientifique de l'Université nationale Lessia Oukraïнка de Volhynie le 23 février 2022.

Critiques :

Docteur ès sciences philologiques, professeur O. Kosovych,

Docteur ès sciences philologiques, maître de conférences L. Bondarouk.

Stanislav, O.

C 76 **Linguistique du texte** : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie « Veja-drouk », 2022. 60 p.

Le présent travail présente un exposé sommaire mais systématique des principaux problèmes de linguistique du texte. Il se compose d'exposés théoriques, tests de contrôle et de glossaire de termes linguistiques.

Cet ouvrage est recommandé aux étudiants de lettres, aux enseignants, à tous (et à toutes) qui s'intéressent à la description et à l'analyse de textes étendus (parlés ou écrits) dans des contextes de communication.

УДК 811. 133. 1'38 (075.8)

© Stanislav O., 2022

PRÉFACE

Linguistique du texte est une branche de la linguistique qui s'intéresse à la description et à l'analyse de textes étendus (parlés ou écrits) dans des contextes de communication. Un texte forme une suite linguistique autonome (orale ou écrite) produite dans le cadre d'une pratique sociale attestée. Partant de cette définition, cet ouvrage présente les concepts clés pour analyser le texte à ses différents niveaux d'organisation. On se propose donc de réfléchir sur les questions suivantes :

- quelles dimensions de la situation de production d'un texte influencent-elles sa forme? une réflexion sur la différence entre langue de la distance (style écrit) et langue de la proximité (style oral) et sur les marques formelles de cette différence (syntaxe, lexicale, pragmatique, etc.) ;
- comment segmenter un texte? Le rôle de la syntaxe, des dimensions matérielles (ex. ponctuation, rimes, pauses à l'oral) et discursives dans l'identification d'unités pertinentes pour interpréter un texte (phrases, vers, paragraphes, séquences, périodes, etc.) ;
- comment la cohésion et la continuité sont-elles assurées dans un texte? le rôle des marques anaphoriques et des chaînes de coréférence ;
- comment un texte peut-il être interprété de manière cohérente, comme un tout? le rôle des marqueurs de discours et de la structure informationnelle ;
- comment classe-t-on ou catégorise-t-on les textes? les notions de registre, de type et de genre de textes.

« **Linguistique du texte** » est suivie de **tests de contrôle** et de **glossaire de termes linguistiques** qui servira de base de travail à toute analyse linguistique. Nous espérons que les lecteurs de ces exposés théoriques, assortis de nombreux exemples, approfondissent leurs connaissances de base et de tel ou tel point de l'analyse linguistique.

Listes des abréviations

adj – adjectif ;

f – féminin ;

m – masculin ;

n – nom ;

pl – pluriel ;

v – verbe.

COURS 1. Introduction à l'étude théorique de la linguistique du texte

Matière de programme :

La formation et la définition de la linguistique du texte. La place de la linguistique du texte parmi les autres sciences linguistiques. Les courants d'étude de la linguistique du texte.

Linguistique du texte comme une science philologique commence à se former au début du XX siècle. C'est une direction de la linguistique qui étudie l'organisation intérieure du texte, son système des catégories et les moyens de la représentation de ce système. Il est à noter que ce courant de la science analyse aussi les processus de la génération, de la compréhension et de l'interprétation des textes dans l'univers sémiotique de la culture. Le terme « linguistique du texte » a ses synonymes, on l'appelle *la théorie du texte*, *la grammaire du texte*, *la morphologie du texte*, *la syntaxe du texte*, *la linguistique du discours*.

Alors, au centre d'étude de linguistique du texte se trouve **le texte** ; précisons cette notion. L'étymologie de ce mot est très significative. Employé pour la première fois au XII siècle par un poète Chrétien de Troyes dans le sens de « livre d'Évangile », le mot emprunté au latin *textus* qui signifie littéralement *tissé*, c'est-à-dire une étoffe, un entrelacement, une structure. Donc, on peut considérer comme texte écrit une forme de communication organisée qui n'est pas spontanée.

Le texte était commencé à être étudié il y a longtemps. Les premiers textes qui ont attiré l'attention des chercheurs étaient les textes secrets, religieux qui jouaient et jouent un rôle principal dans toutes religions, dans la vie de l'humanité.

Le texte présente l'objet d'étude des plusieurs disciplines et non seulement linguistiques. Ce sont la littérature, la psychologie, l'ethnographie, le droit, la théologie, le journalisme, la traduction etc. Chaque discipline définit le texte à sa propre manière, c'est-à-dire, les définitions du texte varient suivant l'angle sous lequel la production linguistique est considérée. A vrai dire, on comprend le texte au sens large et au sens étroit de ce mot.

Au sens large, le texte embrasse tout un œuvre, oral ou écrit. Avec ce sens les textes coïncident dans la littérature, dans le journalisme (par exemple, un article, une chanson, un exposé scientifique, une nouvelle, un roman etc.).

Au sens étroit, le texte prévoit une combinaison de deux ou de plusieurs propositions (phrases) liées entre elles d'après le sujet et les moyens linguistiques (les conjonctions, l'ordre des mots, les articles, la concordance des temps, l'intonation, les répétitions).

Cette seconde notion est souvent intitulée le *microtexte*, chaque fois le microtexte fait partie du texte. Les termes synonymiques de celui-ci sont *les unités superphrastiques, un alinéa*.

Le premier ouvrage consacré à l'analyse de la structure du texte le plus connu a été réalisé par un folkloriste russe Vassiliy Proppe en 1918. En analysant les contes dans son œuvre « La morphologie de conte » il a découvert que chaque conte contient une quantité limitée des éléments, des personnages, des images, des événements, que ces éléments sont très stables et tout de même, ils se réalisent d'une manière différente dans chaque conte à part.

Dans les années 50-60 cet ouvrage a été traduit en anglais, en français, il est devenu très populaire et connu en effectuant une grande influence sur les recherches linguistiques. C'est la période de la formation d'un nouveau courant linguistique – étude du texte – et de la création de plusieurs écoles linguistiques, parmi les plus connues sont : l'école tchèque, américaine, russe, de Londres, française. Une grande importance en devenir de la linguistique du texte ont eu les études de Charles Bally (école genevoise) qui touchaient des cohérences grammaticales dans le texte. Son collègue A.Sèchèt en 1940 a mis en relief trois disciplines linguistiques : linguistique synchronique, linguistique diachronique et linguistique du discours suivi.

Comme le centre de la formation de la linguistique du texte on considère l'Allemagne qui élabore à cette période-là ses conceptions, ses façons de l'étude du texte (R.Garvergue, E.Agricola, Y.Petefi, Kch.Izenbergue, S.Chmidte, V.Dressler). La priorité de l'emploi du terme appartient à un philologue roumain E.Kosseriou qui a proposé aux années 50 l'expression *linguistica del texto*.

Linguistique du texte a quelques courants d'étude. Le premier temps le texte était analysé du point de vue de sa structure, c'est-à-dire, le texte se construit par analogie avec les objets. Ce type d'étude est appelé **structural** ou **grammatical**. L'attention des linguistes est concentrée sur les moyens et types formels de la cohérence du texte ; on examine les questions de la segmentation du texte en alinéas, en unités superphrastiques ; on analyse les principes de la construction du texte (Y.Petefi, Kch.Izenbergue, T.Van Däke, M.Otkouptchikova, O.Moskalskaïa, O.Referovskaïa).

Le deuxième courant de l'étude de linguistique du texte est **sémantique**. En 1972 linguiste hollandais T. Van Däke pour la description de la cohérence globale du texte et de la signification globale a introduit une notion de la macrostructure sémantique. Le savant a tiré une conclusion de la nécessité de l'analyse des significations de niveau plus haut. On élabore les problèmes de la structure sémantique du texte, du contexte, des catégories sémantiques du texte ; on étudie les questions de la compréhension et de l'interprétation du texte (E.Agricola, S.Chmidte, V.Dressler, M.Halliday, I.Galperine, O.Padoutcheva, Z.Touraïva, T.Nikolaïva).

Dans les années 70, le texte était de plus en plus souvent présenté comme un processus communicatif. T. Van Däke a proposé de passer de la terminologie textuelle à la terminologie discursive, de remplacer le terme « texte » par le terme « discours ». Cette proposition touche les thèmes beaucoup plus larges. Elle devait témoigner le passage de l'aspect structural dans la linguistique à l'aspect communicatif, de l'aspect statique à l'aspect dynamique, processué. Le linguiste français Emile Benveniste a ajouté une nouvelle signification au terme « discours », il présentait le discours comme certaines caractéristiques de la parole qui lui est attribué par le sujet parlant. Donc, il présente le texte comme une explication de la position de l'auteur. Le discours prévoit non seulement le rapport du contenu à la réalité, mais aussi le rapport du contenu et du sujet parlant aussi bien que du contenu et du sujet récipient, le rapport entre le sujet parlant et le sujet récipient. Ce courant **communicatif (pragmatique)** a contribué à la formation des modèles communicatifs du texte, à l'élargissement des catégories textuelles pour le compte des catégories

communicatives (telle que modalité, interactivité, sujet parlant, sujet récipient, etc.), à la description des stratégies pragmatiques du texte, à l'effectivité de la communication textuelle (T. Van Däke, O.Izer, T.Bennete, H.Aroutyounova, Z.Touraïva, G.Potchepsov, I.Soussov, O.Vorobïova, T.Radzievska, O.Selivanova). On étudiait le fonctionnement des mots-outils comme des marques de la structure du texte, la structure temporelle et modale du texte ; on s'occupait de la typologie des textes ; on tâchait de delimitier le texte ; on établissait les règles de la cohésion. Il est à noter qu'on étudiait la question des rapports interdisciplinaires, c'est-à-dire, avec quelles disciplines la linguistique du texte est liée. On a établi qu'elle était liée étroitement avec la littérature, la stylistique, la psychologie, avec la sociologie et beaucoup d'autres sciences.

Le courant suivant est **sémiotique**. Ses problèmes principaux sont : la corrélation du signe textuel et de la réalité, du texte et de l'univers sémiotique de la culture ; les mécanismes de la génération du texte comme un signe nouveau etc. (Y.Lotmanne et son école, M.Riffater, R.Barte, J.Kristeva).

Le texte présente l'objet d'étude de la linguistique **appliquée** qui s'occupe des problèmes de la génération automatique du texte. On a commencé à élaborer la théorie de la conscience artificielle qui peut créer les textes d'après les schémas existants. C'était le triomphe de la grammaire structurale, on s'est mis à développer l'idée qu'on peut générer les textes, mais on se rendait compte que la grammaire du texte se diffère de la grammaire de la phrase, que cette grammaire est moins absolue et plus relative (R.Chenk, Dj.Sova, M.Kouilïan, Y.Apressian, V.Doroffeïv, N.Leontïev, D.Pospelov, E.Skorokchodko).

Aux années 80 on interprète le texte comme la réalité, la réalité écrite ou orale. Mais cette réalité ne pouvait pas répondre aux questions comment se traduit le texte, comment se lient les phrases à l'intérieure du texte. On a commencé à analyser le rôle du sujet parlant et cela a permis à trouver la réponse à la question posée. On parle du texte enfoncé dans la vie, du flot informatif, on le considère comme un phénomène social.

L'essentiel c'est que le texte est compris comme un processus qui est né dans une situation concrète, transmis et décodé par le sujet récipient. C'est un processus très compliqué qui comprend le système des pensées qui sont liées avec connaissances, avec la manière d'interpréter l'information. Cheïf a défini le courant informatif par le terme physique de *quanta*, donc il veut dire que l'information est transmise avec des petits morceaux, et ces quantas sont regroupés en processus à l'intérieure du texte. Cette union des morceaux est nommée la **cohérence**, elle produit un texte cohérent (synonyme du « quanta », lié à l'intérieure du texte). L'approche dynamique a remplacé l'approche statique dans l'étude du texte et a formé la tendance **cognitive** dans linguistique du texte (T. Van Däke, L.Diget, T.Guivone, O.Manne, S.Tompson, R.Chenk, Dj.Sova, G.Fokonier). Le fondateur de cette branche linguistique T. Van Däke a fait les premiers pas dans la direction de l'étude des mécanismes cognitifs de la génération et de la perception du texte. La conception cognitive de T. Van Däke présente le modèle de décodage du texte en tenant compte des facteurs sociaux, pragmatiques, tels que : les connaissances des participants à la communication, leurs orientations, leurs sentiments, opinions, émotions etc. ; et même la dépendance de la réussite de la communication du sujet parlant du sujet récipient et de la situation communicative générale.

Tous les courants nommés ci-dessus se développent et s'élaborent dans linguistique du texte moderne. La linguistique du texte est devenue une partie de la philologie et se réalise dans deux directions principales : 1) les caractéristiques intérieures du texte ; 2) analyse de la place du texte parmi les autres textes, dans le contexte social, c'est-à-dire, des fonctions extérieures du texte.

COURS 2. « Texte » et « discours » comme les notions principales dans la linguistique du texte

Matière de programme :

La notion « du texte » dans la linguistique. La délimitation des termes « le texte » et « le discours ». Le dialogue comme le composant du discours.

Il n'existe pas aujourd'hui de la définition bien nette du **texte** ; l'impossibilité de faire la définition générale ou universelle est justifiée de différentes approches des linguistes dans les études du texte. Ainsi, composant un livre à l'usage scolaire, le philologue français Alain Pagès le définit de manière suivante : « On appellera texte toute production écrite ou orale qui met la langue en œuvre, c'est-à-dire toute production du discours. Le texte dépasse généralement le cadre de la phrase ».

Linguiste russe Dmitrij Lekchatchov met en relief l'existence du producteur dans chaque texte, c'est-à-dire le texte est produit d'une personne et dans le texte chaque auteur réalise son but communicatif, son intention. Olga Kamenskaïa souligne le rôle du texte comme du moyen principal de la communication verbale, donc elle affirme que la communication ne s'affecte qu'à l'aide des textes. On détermine le texte comme l'intermédiaire, le moyen, le processus et le but de la communication. Le psycholinguiste A. Leontièv souligne l'achèvement fonctionnel du texte.

Le savant russe Galperine analyse le texte comme un produit de la création communicative, achevé, objectif, présenté, matérialisé sous une forme du document écrit, contenant le titre, une quantité définie des unités superphrastiques, liées entre elles à l'aide des moyens linguistiques, formels, qui a une orientation bien définie et l'intention pragmatique.

Ce point de vue est assez discutable. Il y a une certaine quantité des textes qui ne sont pas achevés, plusieurs textes contiennent des points de suspension à la fin prévoyant la possibilité et parfois la nécessité d'inventer la fin. Outre cela, à côté des textes écrits il existe des textes oraux, les textes qui sont mis sur les disques, sur les porteurs électroniques etc. Le titre du texte est assez important (il contient le thème,

ou bien l'idée principale), mais il n'est pas obligatoire, par exemple, la poésie ne porte pas souvent le titre.

Comme nous voyons chacun analyse le texte de tel point de vue quel est le plus proche pour lui. La définition nette, concrète n'existe pas dans la littérature linguistique ce qui s'explique par la jeunesse de la science. De l'autre côté, l'absence de la définition nette du texte ne nous empêche pas la réalisation d'études de ce phénomène linguistique. Nous devons remarquer que tous les chercheurs ont une opinion générale que *le texte est une réalité autonome, indépendante et suffisante*. Tout cela n'explique pas comment faut-il délimiter le texte à l'intérieur de lui-même ; la vérité est c'est que le texte est plus grand que la phrase, et il a un caractère *organisé, médité*, ou, comme on dit encore *sublimé*.

La première chose qu'il faut envisager en rapport avec du texte, c'est la notion du **contexte**. Il existe quelques interprétations de ce terme. Au sens étroit – *le contexte explicite* – c'est l'environnement formel de l'unité envisagée (le plus souvent c'est le mot), l'expression proprement dite. Au sens large – *le contexte implicite* – c'est une organisation dont les particularités spécifiques sont déterminées par l'intention de la communication, par la possibilité d'interprétation de la communication, par le sens communiqué, par la possibilité de décoder le texte de la part du récepteur ; c'est-à-dire ce contexte comprend des visées psychologiques et sociales de la communication. La compréhension du contexte au sens large coïncide parfois avec le terme **les facteurs extralinguistiques**.

La conception du contexte est très importante dans la linguistique du texte, surtout dans l'analyse des ses termes principaux. Donc, nous nous approchons à l'interprétation de la notion **discours**. Aux années 70 on identifie les termes « discours » et « texte » ce qui s'explique par l'absence du mot *discours* dans plusieurs langues européennes ; on analyse le texte et le discours comme les équivalents. Pour séparer ces deux notions on commence à les analyser aux différents aspects : discours – à l'aspect social, texte – à l'aspect linguistique.

G.Potcheptsov a comparé les notions du discours et du texte avec celles de la proposition et de l'énoncé. La proposition c'est l'élément de la structure syntaxique ;

l'énoncé c'est la même proposition mais unie avec le contexte social. Les mêmes rapports se répètent avec le texte et le discours mais au niveau plus haut.

Discours – ce mot était emprunté à la langue française. Le français s'est servi du latin *discoursus* qui signifie *le mouvement, la conversation, la parole, le processus de l'activité linguistique*. Le mot « discours » est polysémantique, c'est-à-dire, il existe plusieurs définitions de cette notion qui présentent l'objet d'étude des différentes sciences (des sciences linguistiques ainsi que des sciences non-linguistiques).

Le terme « discours » est très large, c'est pourquoi il satisfait tous les courants et toutes les sciences. Chacun modifie et comprend cette notion selon ses visions et ses perceptions. Ce qui concerne la linguistique discursive, à présent on analyse les règles et les lois de l'organisation du mouvement de l'information dans les cadres de la situation communicative, les règles et les lois de l'organisation de l'emploi des répliques dans le dialogue.

Malgré ça, il y a une chose qui réunie toutes les définitions du terme « discours » c'est l'opposition de celui-ci à la notion classique du texte et de la parole. Ferdinand de Saussure estime que le discours est plus énonciatif, informatif que l'énoncé, c'est-à-dire que le texte. Il estime tout de même que le discours peut-être étudié avec des méthodes traditionnelles linguistiques, autrement dites avec les moyens formels.

Généralement nous allons définir le **discours** comme une forme principale de la pratique quotidienne de l'homme. C'est un phénomène communicatif qui contient comme les éléments le texte (écrit, oral ou enregistré sur un porteur quelconque) et le contexte implicite, autrement dit les facteurs extralinguistiques (la situation concrète de la communication, les caractéristiques psychologiques des interlocuteurs, les caractéristiques sociales, leurs opinions, visions du monde, leurs intentions, parfois même l'état émotionnel etc.) qui aident à produire le texte, à le transmettre et à le comprendre de la manière adéquate. Donc, on peut présenter le discours comme :

le texte + le contexte implicite (les facteurs extralinguistiques) = le discours

l'énoncé + la situation de communication = le discours

Ainsi, l'objet d'étude de la linguistique du texte compose **le texte** (comme une forme sémiotique achevée de l'organisation de la communication) et **le discours** (comme une situation communicative qui comprend le texte et d'autres facteurs composants).

Les discours sont étudiés aujourd'hui dans trois directions principales :

1) la direction **grammaticale** (syntaxique ou syntagmatique) étudie les moyens syntaxiques de la génération du texte ;

2) la direction **sémantique** analyse le texte du point de vue du contenu ;

3) la direction **pragmatique** ou psychologique, ou sociolinguistique etc. examine la fonction, la mission communicatives des textes.

Le discours est un phénomène qui doit être analysé dans le régime du temps : dans sa naissance, dans sa réalisation, dans sa perception. L'analyse du discours exige la restauration de la naissance (de la génération) du texte, même si nous n'analysons que son résultat. Chaque texte est délimité d'une manière très nette physiquement. Mais du point de vue sémantique et du point de vue sémiotique le texte ne peut pas être délimité facilement. Le texte est un signe surcomplexe, il dépasse ses limites linguistiques qui sont assez étroites. Bien que nous analysons le texte de l'intérieur, nous sommes obligés d'étudier les conditions de sa création, les buts de sa création. Pour que chaque texte soit compris, il doit être organisé d'une belle manière, et former chez le récepteur un modèle mental. Dans ce sens il doit assumer la sortie à travers les limites du texte et servir de la source des interprétations possibles du texte. Quand le texte est correctement organisé comme une énonciation, comme un moyen de la communication, il contient toujours les signes, les marques appropriés nécessaires et suffisants pour être compris, déchiffré. Le mieux organisés, le mieux modélés sont les textes de documents, les résumés, les annotations, les textes littéraires. Pour être bien compris le texte prévoit avant tout la connaissance de la langue (par le sujet parlant et le récepteur) et les participants à la communication doivent posséder les mêmes connaissances. Donc, la production et la compréhension du texte c'est un processus créatif de la part de l'auteur et de celui qui reçoit l'information (récepteur).

Il existe une opinion que la notion du texte est très proche à la notion du **dialogue**. Comme le discours prévoit dans chaque acte de la communication le rôle obligatoire du sujet parlant et du sujet récipient, ainsi dans le dialogue participe aussi au moins deux personnes. Au cours de la réalisation de dialogue deux membres se remplacent dans leur rôle. Si une réplique du dialogue est assez répandue, elle devient un monologue ; n'ont pas raison ceux qui pensent que le monologue est la communication avec un seul participant. Chaque monologue, si long qu'il soit, prévoit toujours un autre membre de ce processus, même si ce second reste muet et silencieux, il perçoit cette information et cette information provoque certaine réaction.

Le dernier temps on propose de faire entrer la notion de dialogue, comme un des éléments du processus de la communication, dans la notion du discours.

COURS 3. Composants de la situation communicative

Matière de programme :

Les participants à la communication. Les stratégies communicatives. Les moyens de l'efficacité du discours.

Un des problèmes de la linguistique du texte consiste à établir les principaux **composants de la situation communicative** ; c'est-à-dire, il faut répondre à la question : qu'est-ce qui est mis à la base de la communication. La théorie du discours des derniers dix ans analyse comme les fondamentaux éléments de l'acte communicatif *les participants* à la communication et *le texte* comme l'intermédiaire de la communication ; outre cela, on ajoute à étudier *les stratégies communicatives* et *les moyens de l'efficacité et de l'harmonisation* du discours.

Les participants à la communication. Chaque acte communicatif se réalise au cours de deux phases : l'activité communicative du sujet parlant et l'activité communicative du sujet récipient.

Notez bien que les participants à la communication ce ne sont pas les individus impersonnels, abstraits, mais ce sont les individualités concrètes plongées (absorbées) dans le discours.

Dans la littérature scientifique il existe quelques approches à la défénition des types des participants à la communication :

- sociale ;
- linguomentale ;
- psychologique.

La première approche est la plus de fréquence, elle se manifeste dans *le rôle social* des participants à la communication. Il est nécessaire de distinguer les notions « le rôle social » et « la fonction sociale » des participants au discours. La fonction sociale c'est la catégorie plus au moins stable (nationalité, sexe, religion, etc.). Le rôle social est déterminé par la conduite de participant à la communication « maintenant » et « ici », c'est-à-dire, dans la situation donnée selon les circonstances

concrètes (par exemple, *ami, acheteur, étudiant, professeur, juge, médecin, malade*, etc.). Un des plus populaires rôles sociaux dans la linguistique appartient à la situation communicative « *chef – subordonné* ». Les participants de cette communication sont séparés par certaine distance du pouvoir, ce qui provoque le discours autoritaire.

L'approche suivante (linguomentale) est liée avec la classification des participants à la communication sur la base des types de la suprême activité du système nerveux (d'après I. Pavlov). Selon cette conception on établit deux types de porteur du langage : *type logique* et *type associatif*. Le type logique se caractérise par l'organisation logique de structure du discours, par l'emploi des mots au sens propre, par l'argumentation de l'énoncé. Les porteurs de ce type du langage sont les savants, les professeurs. Le type associatif, au contraire, se caractérise par la manière affective de l'organisation du discours, par l'usage des images, des métaphores, des symboles, des comparaisons, des synonymes, des répétitions de toutes sortes. Les porteurs de ce type du langage sont des écrivains, des poètes. A vrai dire, ces types n'existent pas dans sa pureté, ils présentent seulement les traits les plus distinctifs des porteurs du langage.

La troisième approche (psychologique) se base sur les recherches dans le domaine de la psychologie de K. Youngue. Il étudie la personnalité comme le reflet d'un modèle d'information qui comprend la conscience et la subconscience. Selon ses types psychologiques on élabore les espèces des rapports psychologiques dans les différents groupes ethniques (par exemple, pendant les pourparlers internationaux). Donc, les connaissances des types des participants à la communication permettent de bien élaborer les stratégies communicatives pour atteindre l'efficacité de la communication..

La stratégie communicative c'est la planification du discours dans le but d'obtenir le résultat communicatif.

Le résultat de la situation communicative peut transformer à la *collaboration* (coopération) *communicative* ou au *conflit communicatif*. Dans le premier cas, les rapports entre les participants à la communication sont symétriques, leurs

stratégies communicatives coïncident ; dans le deuxième cas, au contraire, les rapports sont asymétriques et les stratégies communicatives des participants à la communication ne coïncident pas. Puisque le conflit communicatif c'est non coïncidence des stratégies des participants au discours, donc, comme le résultat – c'est l'interruption de la communication qui peut mener au conflit.

Il est à noter que dans les dernières recherches des linguistes et des psychologues on distingue encore un type de résultat de la communication, c'est *la concurrence* (la rivalité) *communicative*. La concurrence communicative peut avoir les traits de la collaboration ou bien les traits de conflit.

Tch. Fernando détermine les stratégies communicatives comme le moyen d'atteindre la victoire, la préférence (l'avantage) dans le combat (le duel) intellectuel, et comme un modèle cognitif de l'organisation et de l'exécution du discours. Tous ces types des stratégies ont pour l'orientation commune – la réalisation effective de contact entre les participants à la communication aux trois étapes : 1) l'établissement de contact, 2) son appui et 3) la cessation de contact.

Les stratégies communicatives se réalisent au niveaux :

- formel (sémiotique) ;
- cognitif ;
- pragmatique.

Le niveau formel (sémiotique) présente le code verbal de l'énoncé. Ce sont : les mis en apostrophe, les pronoms (*nous*), les expressions stéréotypes (clichés), les verbes à l'impératif, les adverbes du temps et de lieu, les répétitions, les pauses, la manière et le style de parler, le silence etc. En cas de la concurrence (discussion), la stratégie communicative se manifeste dans les phrases argumentatives, les mots d'introduction (*je pense, à mon avis, il est à noter, il faut souligner, j'insiste*) etc.

Le niveau cognitif est lié avec les connaissances du fond du sujet parlant et du sujet récipient, avec les capacités de ce dernier (sujet récipient) de décoder le texte et le contexte du sujet parlant.

Au niveau pragmatique les stratégies du sujet parlant doivent tenir compte des stratégies du sujet récipient, de sa position (rôle) sociale, de ses buts d'établissement

de contact communicatif. R. Lakoff, E. Goffman, P. Braoune ont décrit les règles de la réalisation du discours dans les différentes situations communicatives. Dans ces recommandations on parle d'un des mécanismes du réglage de la communication – *le paradoxe du visage*. Le visage c'est la représentation de soi-même par chaque membre de la société. Le changement du visage est admissible seulement à la direction de son amélioration ; dans le cas contraire (inverse), on n'exclut pas le conflit communicatif. Donc, le mécanisme du paradoxe du visage consiste à ce que les participants à la communication perdent la liberté de se représenter, de se manifester.

En parlant des composants de la situation communicative il faut établir des moyens de **l'efficacité du discours** (de **l'harmonisation** conformément au texte littéraire). Ces moyens de l'efficacité du discours assurent la compréhension, la perception et l'interprétation adéquantes du texte. Parmi ces moyens efficaces on examine :

- la formation de l'état émotionnel et de la conception du monde de récepteur ;
- les impressions esthétiques, intellectuelles communes entre les participants à la communication (auteur – lecteur) ;
- le choix optimal des registres du langage, c'est-à-dire des variantes des styles et des genres de la communication selon la situation (formel, intime, de recommandation, etc.) ;
- le respect de la distance sociale et psychologique par le sujet parlant selon le modèle communicatif du sujet récipiant.

COURS 4. Les catégories textuelles dans la linguistique du texte

Matière de programme :

Le problème de la description et de la systématisation des catégories textuelles. *Le principe du dialogue* comme la catégorie fondamentale du texte. Les principales catégories textuelles : l'intégration, la discrétion, l'information, la cohésion et la cohérence, le continuum, la modalité, l'anthropocentrisme, l'interaction, l'intertextualité.

Toute discipline, et à plus forte raison toute science, a besoin d'un ensemble de termes, définis rigoureusement, par lesquels elle désigne les notions fondamentales qui lui sont utiles : cet ensemble de termes constitue sa terminologie. En parlant de l'objet d'étude de la linguistique du texte (c'est-à-dire du texte) comme de la structure sémiotique de la communication, les chercheurs examinent les catégories textuelles. A vrai dire, le problème de la description et de la systématisation de ces catégories textuelles reste actuel à nos jours. Il existe plusieurs approches de la définition, de l'analyse, même de la quantité et de l'hierarchie de ces catégories textuelles. Ça s'explique par les différentes conceptions de l'interprétation du texte : 1) on analyse le texte comme un substrat matériel hors de la situation communicative (texte), ou bien 2) on analyse seulement la situation de communication (contexte), ou 3) on étudie la projection de celle-ci sur le texte (contexte + texte).

Avec ces approches de la compréhension du texte est liée la question de la principale catégorie textuelle, mais cette question reste aussi discutable. Le linguiste allemand W.Dressler a proposé de compter pour la principale la catégorie de *textualité*, cependant la notion de textualité n'a pas eu de la définition nette. Les savants comprenaient sous la textualité les marques de la cohésion (les liens grammaticaux) et de la cohérence (les liens sémantiques). Outre cela on présente beaucoup d'autres critères de la textualité.

E.Agricola donne des raisons en faveur *de thème*, comme la catégorie principale du texte ; puisque le thème c'est le noyau conceptionnel du texte qui

généralise et condense son contenu. Néanmoins, et la phrase, et l'alinéa, et le fragment du texte peuvent avoir le thème. Donc, cette catégorie n'est pas universelle.

V.Koukharenko avance une théorie de *concept*, comme la catégorie principale du texte littéraire. Il analyse le concept comme l'idée principale du texte. Le concept est déterminé par l'intention de l'auteur, par son image dans le texte et par l'interprétation adéquate du récepteur. Tout de même, et la phrase, et le fragment du texte peuvent exprimer le concept du texte. Outre cela, le concept c'est la subcatégorie *de l'information* (інформаційність), puisque le contenu condensé du texte (c'est-à-dire le concept) se forme à la base de son information.

Il est à noter qu'on présentait des arguments en faveur de *l'information*, comme la catégorie la plus importante du texte (Vassélièv). Pourtant, beaucoup d'autres unités de la langue qui n'appartiennent pas au texte contiennent aussi une certaine information.

Plusieurs linguistes nomment *la cohésion* comme la catégorie fondamentale du texte. En particulier M.Hollideil analysait la cohésion comme la qualité universelle de la parole pour autant qu'elle lie à un tout les différents aspects (structurel, fonctionnel, de processus, des marques matérielles) de la communication.

Nous partageons l'opinion de Y.Lotmanne, M.Bakhtine, P.Anokhine, O.Selivanova qu'on peut considérer *le principe du dialogue* comme la catégorie fondamentale du texte. La notion « du principe du dialogue » y est prise au sens large ; cela signifie que chaque texte est exprimé par la forme de dialogue. Ce principe du dialogue se réalise à l'intégration des éléments de la génération du texte (par le sujet parlant), de la compréhension et de l'interprétation des textes (par le sujet récipient) dans l'univers sémiotique. Le texte (le discours) c'est toujours le dialogue entre les participants à la communication (le sujet parlant et le sujet récipient). Le but du texte dans la situation communicative c'est l'échange de l'information, la perception de celle-ci, l'éducation et même le développement, le maintien de l'ethnie, de l'humanité. Le principe du dialogue est universel, il garantit la réalisation des buts communicatifs du texte ; il fait du texte un supersystème, le source de l'activité de

cognition, d'évolution et de conservation de la pensée humaine (donc, du système de la civilisation).

Comme nous avons dit le problème de la description et de la systématisation des catégories textuelles reste en suspens (irrésolu). Précisons les catégories du texte généralement admises sur lesquelles se base la linguistique du texte.

La catégorie de **l'intégration**. Aucun élément du texte n'existe pas lui-même, mais comme faisant partie d'un système. Aucun élément du texte ne peut pas être omis, négligé ; dans le texte il n'y a pas d'éléments employés par hasard. Ainsi, le système du texte a le caractère fermé. Ce caractère fermé est motivé par l'intention de l'auteur et est lié avec la création du texte. Par exemple, l'accord temporel, les répétitions, les mises en relief etc. sont soumis à l'aider du caractère fermé et achevé du texte. Cette fermeté est en corrélation avec la catégorie de l'intégration.

L'intégration est une notion usitée dans la théorie des systèmes, elle signifie l'état ou le processus de l'union des parties différencées dans un ensemble. A vrai dire, il ne suffit pas d'examiner en détail chaque partie du texte, il faut savoir les intégrer dans un ensemble.

Lorsqu'il s'agit d'un texte littéraire, l'intégration représente plutôt un processus qu'un état, s'il s'agit d'un texte scientifique, l'intégration représente un état de l'union des parties dans un tout. C'est une catégorie inhérente du texte. En lisant un roman nous lisons le début à la suite et à la fin en formant un système uni.

Dans un texte l'intégration des parties est assurée par la cohésion et par la cohérence : des liens lexicaux, grammaticaux, sémantiques qui s'y créent. C'est surtout évident dans des textes « neutres », par exemple, scientifiques. Si la cohésion (cohérence) est une catégorie logique, l'intégration est plutôt une catégorie psychologique, elle se base sur des liens formels, mais aussi sur les relations d'*association* et de *présupposition*.

Le processus de l'intégration dans les textes littéraires suppose souvent la nécessité d'une relecture du texte. Chaque nouvelle lecture ajoute quelque chose de nouveau au contenu du texte, l'approfondit. L'intégration est donc une catégorie

latente qui ne peut pas être toujours formalisée. Mais puisqu'un texte est une unité organisée, cette catégorie, malgré son caractère assez flou, forme un système.

L'intégration est intimement liée avec la sous-catégorie de **la finalité**. Chaque texte, malgré la multiplicité des sens, est un ensemble achevé. La finalité d'un texte est en fonction de la conception de son auteur. Le texte est considéré comme achevé quand l'auteur avait exposé tout ce qu'il avait voulu dire suivant sa conception.

Cette vision ne coïncide pas toujours avec celle du lecteur (sujet récipiendaire). Voilà pourquoi un lecteur peu avisé se plaint parfois de ce que l'auteur n'a pas tout dit sur la destinée de ses personnages, de ce qu'une œuvre lui semble inachevée. Mais cette impression peut entrer dans les intentions de l'auteur qui laisse au lecteur le soin de l'achever, de penser à la suite dont l'auteur ne fait que tracer une voie.

La catégorie de **la discrétion** est une des catégories traditionnelles dont on parle dans la linguistique du texte. Le mot « discrétion » est emprunté du latin *discretus* ce qui signifie *divisé, partagé*. Cette catégorie exprime la division du discours, c'est-à-dire la segmentation d'une forme textuelle d'organisation de la situation communicative. La discrétion c'est la qualité de n'importe quel système puisque chaque système se compose d'éléments et de fonctions qui sont séparés. Malgré que le texte existe sur le fond de l'intégration, c'est la discrétion qui assure l'action réciproque (la liaison) de tous les éléments et de tous les systèmes du discours.

Il existe plusieurs moyens de division du texte. Dans un texte en prose, par exemple un roman, on distingue formellement : un tome (volume) ou un livre, une partie, un chapitre, un paragraphe, un alinéa, une unité superphrastique, une phrase. Une autre possibilité de division : paroles de l'auteur (narration, description de la nature, des personnages, de la situation, etc., les digressions de l'auteur), paroles des autres (dialogues, citations, discours indirect libre). Ce sont les moyens formels au niveau verbal du texte (N.Kolchanski, M.Pechkovski, Blek). Les moyens logiques au niveau sémantique sont : microtexte, macrostructure, thèmes, scénarios, etc. (T.Van Däke, Tenière, Tcheif, P.Katsnelson, O.Moskalska).

La discrétion est toujours subordonnée à l'intention, à la conception de l'auteur du texte. On distingue la discrétion *horizontale* (d'une phrase à une autre) et la discrétion *verticale* (les personnages, les thèmes, les situations). Il est à noter que la discrétion verticale est de la part en part (наскрізний), c'est-à-dire, les tels ou tels personnages, situations peuvent être présents au commencement, à l'intérieur, à la fin du texte ; l'auteur peut introduire des digressions, les descriptions de toutes sortes, des réflexions, des nouveaux thèmes, des héros supplémentaires aux différentes phases du texte selon son concept.

La catégorie de **l'information**. Chaque texte contient une certaine information. D'après I.Galpérine on peut distinguer 3 types de l'information sémantique dans un texte :

- 1) factuelle ;
- 2) conceptuelle ;
- 3) implicite.

L'information *factuelle* concerne des renseignements sur les faits, les événements qui se passent dans le monde réel ou imaginaire. Elle est toujours explicite, c'est-à-dire elle se trouve à la surface et ouverte à la perception et à l'observation. Les mots y sont toujours employés dans leur sens propre ; c'est ici est concentré le développement du sujet et elle (l'information factuelle) se vérifie avec les questions : qu'est-ce qui se passe ? de quoi s'agit-il ? Par exemple : *Je t'ai téléphoné hier à 6 heures du soir*. Son résumé présente le thème de la communication. Ce type de l'information est commune à la langue de tous les jours et à la langue littéraire (essais, mémoires, articles, romans à sujet, poèmes).

L'information *conceptuelle* (cachée) c'est l'information de fond, elle est propre avant tout aux textes littéraires. On la reçoit de la lecture du texte entier ; elle communique au lecteur l'avis personnel de l'écrivain sur les faits qu'il décrit, sur la psychologie des personnages, etc. Elle demande un effort intellectuel et émotionnel de la part du lecteur, un décodage attentif de l'information, donc, un travail créateur. Par exemple, on utilisera ce genre d'information en tâchant de répondre à la question

suivante : *Qui est Julien Sorel ?* Son résumé permet d'établir l'idée du texte ; cette information se vérifie avec les questions : de quoi ? de quelle manière ?

L'information *implicite* ou, comme on dit souvent en français moderne, la lecture (l'écriture) au second degré est une information latente qui se base sur la capacité des unités linguistiques d'engendrer des associations, de parler au lecteur par allusion. Autrement dit, elle nous fournit le contenu complémentaire.

La présence des différents types de l'information dépend du style ou bien du genre du texte. Ainsi, dans un texte scientifique l'information factuelle est surtout importante et les informations conceptuelle et implicite sont absentes. Dans un texte littéraire en prose les deux premiers types de l'information sont obligatoires et le troisième est facultatif. Dans un texte poétique de caractère lyrique l'information factuelle peut être minimale et l'information implicite est presque toujours présente.

Supposons que toute la quantité d'information transmise par un texte égale 1, alors l'information reçue et décodée variera dans les limites de 0 à 1, sans jamais atteindre 1. En plus de ça, il faut tenir compte du fait que l'écrivain qui se relit est aussi en effet découvrir le code qu'il a appliqué sans savoir.

La catégorie de **la cohésion** et de **la cohérence**. En parlant de la discrétion du texte nous avons analysé les différents moyens de sa division. La division d'un texte n'empêche pas que ses parties forment un tout, étant liées l'une à l'autre. Alors, qu'est-ce qui assure cette liaison ?

Les liens particuliers qui assurent la continuité logique, l'intégrité et l'interdépendance des événements, des actions, des faits exposés on appelle **cohésion** ou **cohérence**. C'est une des plus importantes catégories de la linguistique du texte. Elle garantit la transformation, la transition d'un élément du discours à un autre. Dans la littérature linguistique on distingue deux notions qui marquent les différents types des liaisons dans le texte. Ce sont la cohésion et la cohérence (les termes sont introduits par V.Dresslair, R.Bogrande, M.Halliday). La cohésion fournit les liens grammaticaux, structuraux, formels (on les nomme aussi traditionnels, logiques) et la cohérence fournit les liens sémantiques, associatifs.

Les moyens de **la cohésion** du texte sont :

1) **les moyens phonétiques.** On retrouve plusieurs moyens de la cohésion du texte au niveau phonétique. Par exemple, *le ton de la phrase*, si le ton est très descendant, s'affaiblit, cela est typique pour la fin de l'alinéa, du paragraphe, du chapitre. Le ton de la dernière phrase à la fin de l'alinéa est beaucoup plus faible que le ton de la fin de phrase à l'intérieure de l'alinéa. On peut dire qu'il est plus fort, parce qu'il marque l'attente, la suite de son achèvement.

Les durées. Si on fait la durée, cela signifie aussi une attente de la suite du récit. Les durées sont liées avec les pauses. Elles sont faites à l'intérieure d'une phrase, d'un groupe rythmique. Un groupe rythmique est une nomination quelconque qui coïncide avec un mot ou un groupe de mots. A la fin de chaque syntagme on fait aussi la durée. La syntagme coïncide avec une pensée. Chaque proposition est une syntagme. Si la phrase est complexe, elle peut avoir deux ou trois syntagmes ; les pauses entre les syntagmes sont beaucoup plus petites qu'entre les propositions, qu'entre les alinéas.

2) **les moyens lexicaux.** Les marques discursives qui lient logiquement les phrases en texte sont appelées *les connecteurs* (par exemple, avant tout, ensuite, premièrement, c'est-à-dire, donc, alors, ainsi, etc.). Ce sont les mots spéciaux qui marquent les processus mentaux du sujet parlant.

3) **les moyens grammaticaux.** *L'ordre des mots.* On sait que le français est une langue à l'ordre des mots dit fixe ou direct. La phrase française connaît des formes très variées, ce qui ouvre des grandes possibilités quant au choix des modèles syntaxiques selon l'expression de l'idée, selon le discours.

Les phrases elliptiques, c'est-à-dire les propositions où certains membres sont manqués. Les membres omis sont toujours reconstruits, trouvés dans le contexte (surtout dans le contexte précédant).

La concordance des temps. Il faut comprendre le problème de la concordance des temps au sens large de ce mot, cela signifie que les formes temporelles doivent compléter les unes les autres, varier selon les intentions du sujet parlant.

La construction actuelle des phrases. Chaque phrase est constituée de deux composants : l'information connue (le thème) et l'information inconnue, la nouvelle information (rhème) – T + R.

Les mises en relief (les tours : ce qui, ce que, ce sont qui, ce sont que ; les mots : avant tout, spécialement ; les articles) ce sont les moyens liés étroitement avec l'actualisation thémo-rhématique de la proposition ; ils accentuent les mots, les morceaux selon l'intention du sujet parlant.

Le choix référentiel prévoit le choix de la nomination du personnage ou de l'objet dans le texte, c'est-à-dire celui ou ceux de ce qu'on s'agit doit être nommer, par exemple : Hugo, Victor Hugo, écrivain, un grand écrivain du XIX siècle, l'auteur de « L'homme qui rit » (périphrases), il (pronom). Le choix de la nomination est influencé des facteurs différents discursifs : a) le choix est motivé par la première ou la dernière nomination ; b) le choix dépend du degré de l'activation du référent dans la mémoire du sujet parlant. Si le degré de la nomination est bas on se sert de la référence complète, c'est-à-dire on utilise le substantif ou le nom propre. Si le degré de l'activation est haut, on utilise les moyens réduits (les pronoms, les adjectifs, les synonymes). On considère que ces moyens référentiels sont aussi les moyens qui servent pour la liaison du texte.

Analysons un exemple : *La nuit. La rue. Le réverbère. La pharmacie. Un coup de feu. La mort.* Dans ce cas nous nous heurtons à un paradoxe : la représentation verbale de l'information n'a pas des connecteurs évidents, mais le texte est compris, décodé et il est organisé en quelque sorte. Cela signifie que les mécanismes des liaisons du texte sont mis non seulement dans la transformation, la transition verbales (formelles), mais ils sont aussi mis à la structure intérieure (sémantique, associative) du texte. C'est la cohérence qui assure les liens sémantiques du texte.

Les moyens sémantiques de **la cohérence** du texte sont :

Les familles des mots, c'est-à-dire l'emploi dans le texte des différentes parties du discours qui ont le même radical, par exemple : *fleure, fleurage, fleurant, fleurir.*

Les répétitions qui servent de la base de la progression thématique, elles organisent la suite des phrases en un tout.

La pronominalisation – le remplacement du sujet par le pronom, par exemple : *Marie fait ses études à l'université. Marie – elle, celle-ci, cette jeune fille.*

Les tours périphrastiques – le nom propre est remplacé par un substantif avec l'adjectif : *Pierre – bon voisin.*

Les synonymes – l'aspect de la répétition, le moyen pour lier le texte.

L'antonymie – sert à décrire un objet de deux différentes approches, de deux opinions ; même si les antonymes transmettent l'idée de l'opposition ou de la contradiction.

Ainsi, à la base de la cohérence se trouvent les associations, l'évocation.

La catégorie **du continuum**. Chaque unité communicative prévoit un triangle qui est composé par *moi, maintenant, ici*. Cela veut dire que chaque texte, chaque situation communicative prévoient l'existence de trois éléments obligatoires :

du sujet – *moi* ;

du temps – *maintenant* ;

du lieu – *ici*.

Chaque situation communicative contient les réponses aux questions : *qui ? quand ? où ?* Au centre de la situation communicative se trouve *moi* – le sujet, le héros, le personnage principal ; c'est à lui que se sont consacrés le temps et le lieu. Ces derniers ne servent qu'à caractériser une personne. Telle unité est appelée « un chronotype », cette notion est liée avec la catégorie **du continuum**. La catégorie celle-ci détermine les rapports du temps et du lieu dans le discours.

L'expression *du temps* dans le texte français se diffère de celle de l'ukrainien. Le système très riche des formes temporelles du français permet d'économiser sur les moyens lexicaux. Par exemple, les temps immédiats.

Dans le texte le temps n'existe pas séparément du sujet, la description du temps c'est toujours la description de l'individu. Il ne s'agit pas dans ce cas-là du temps objectif, puisque la forme temporelle de l'existence du personnage dépend du choix et de l'interprétation de l'auteur. Le cours du temps est subjectif pour chaque personne. Ainsi, pour une personne il se dépêche, pour une autre il se traîne lentement. Deux jours peuvent être beaucoup et peu pour deux individus.

Donc, le temps est toujours présent dans le texte. D'un côté, il est perçu par les personnages à l'intérieur de la réalité d'une œuvre d'art et d'autre côté, par les lecteurs (récipients) à l'extérieur de la réalité d'une œuvre d'art. C'est pour cette raison que dans le discours deux lignes de perception du temps se réunissent. Pourtant, le personnage se trouve toujours au moment actuel du temps et l'auteur avec le lecteur sont à côté du temps. Un neurolinguiste américain G.Djeims a distingué deux types de la perception du temps : **rétrospection** – quand la ligne du temps va de gauche à droite, c'est-à-dire, marque le retour au passé et **prospexion** – quand la ligne du temps prévoit les événements au futur.

A la différence du temps, la notion du *lieu*, de l'espace est interprétée d'une manière plus indépendante. La description du lieu, du paysage ou de l'intérieur est souvent un fragment relativement autonome du texte. Il est à noter qu'on peut ne pas trouver la présence du personnage. Mais cela ne veut pas dire que la description de l'espace est toujours libre de l'individu, car cette description sert à refléter l'état émotionnel ou social du personnage. Cette description peut nous ajouter l'information sur ses goûts, son humeur, etc. La description du lieu explicite toujours une information du personnage.

La catégorie de **la modalité**. La position de l'auteur, sa présence qui se manifeste dans le choix du thème, dans le choix du fragment de la réalité, des personnages, du style, des moyens à rendre le contenu et les idées est appelée **la modalité** (c'est-à-dire la position de l'auteur dans son texte). Il ne faut pas confondre la modalité linguistique (logique) et la modalité grammairienne (subjonctif, conditionnel, les verbes impersonnels).

L'indice essentiel de la modalité c'est le rapport de celui qui parle ou écrit à la réalité. L'appréciation modale établit le degré d'authenticité de l'événement donné. Elle définit le caractère affirmatif, négatif ou hypothétique de l'énoncé. En même temps elle donne une appréciation subjective d'un fait.

On peut ainsi distinguer entre le sens modal *objectif* et *subjectif* de l'énoncé. Si le sens modal objectif exprime le rapport de celui qui parle à la réalité, le sens modal subjectif exprime le rapport du sujet parlant à ce qui vient d'être dit.

Toute phrase est donc caractérisée par la modalité apparente ou implicite. Ainsi, en analysant un texte on peut parler de la modalité *phrastique* qui s'exprime à travers des moyens lexicaux (*peut-être, sans doute, selon moi*) et grammaticaux (confondre la modalité linguistique (logique) et la modalité grammairienne (*subjonctif, conditionnel*) et la modalité *textuelle* qui se réalise dans la caractéristique des personnages à travers un champ thématique, des mots-clés, des épithètes, des métaphores, etc., liés par le même thème ou le même sentiment.

Les particularités du style, plutôt du genre, de l'énoncé déterminent la modalité textuelle, son objectivité. La modalité textuelle peut être objective au maximum dans des documents d'affaires, des chroniques, des autobiographies. Elle est moins objective dans des romans historiques, des discours de télé, des discours politiques ou bien dans des œuvres prosaïques. La modalité textuelle est subjective au niveau de la réflexion dans des poésies lyriques ; au niveau de l'invention dans des belles-lettres ; au niveau du fantastique dans des contes, des romans d'aventures, etc.

La catégorie de **l'anthropocentrisme**. L'importance du sujet parlant est souligné dans la linguistique par le terme « l'anthropocentrisme ». Cela veut dire qu'au centre du texte se trouve toujours une personne, un individu. L'anthropocentrisme c'est une catégorie obligatoire dans chaque texte.

Les chercheurs fixent trois centres anthropocentriques dans un texte littéraire : auteur, lecteur et personnage (M.Touraïva, N.Danélko, O.Kolegaïva, O.Vorobïova). L'anthropocentrisme dans le discours c'est une catégorie à plusieurs aspects ; elle provoque le système de liens dialogiques entre l'auteur et le texte, l'auteur et le lecteur, le lecteur et le texte. Le rapport du texte à l'auteur (sujet parlant) et au lecteur (sujet récipient) n'est pas éventuel. Chaque contenu circule entre deux positions bien définies, celle de l'auteur et celle de lecteur.

En parlant de la catégorie de l'anthropocentrisme on analyse deux subcatégories suivantes : **la subcatégorie de l'auteur et la subcatégorie du lecteur**.

La subcatégorie de l'auteur se base sur nos perceptions de la situation communicative par intermédiaire de l'auteur. Chaque auteur choisit une situation, les moyens de la décrire, l'idée principale et il impose tout cela au lecteur. Nous sommes

obligés de nous baser de l'interprétation de l'auteur. Néanmoins, existent les textes où l'auteur est inconnu ou pas actuel (les textes de la publicité, les textes juridiques), ou généralisé (les proverbes, les contes populaires), mais tout de même, l'auteur est présent, il est transformé de l'auteur-l'homme à l'auteur-fonction.

Il ne faut pas confondre l'image de l'auteur avec l'image de narrateur. L'image de narrateur c'est un personnage de la part de qui se mène la narration (par exemple, un fils du héros principal dans le texte « Yaourt Kalmouk »). Dans les œuvres lyriques l'auteur-fonction se transforme à l'héros lyrique.

La subcatégorie du lecteur. Entre le lecteur (auditeur, récepteur) et le texte établissent les rapports du dialogue. Cela veut dire que le lecteur, en lisant le texte doit le décoder et l'interpréter. Selon O.Vorobïova le lecteur peut être de quelques types : le lecteur réel, le lecteur supposé et le lecteur idéal. L'efficacité du discours dépend du degré de la coïncidence de l'intention de l'auteur et de la décodage du lecteur. Probablement que le degré de la décodage chez le lecteur idéal soit le plus haut.

La catégorie de **l'interaction**. Les rapports interactifs des participants de la communication à l'aide du texte sont à la base de la réalisation du discours. Ce principe est mis au fondement de la catégorie principale du texte – *principe du dialogue* constant entre le sujet parlant et le sujet récipient. La catégorie de l'interaction prévoit le désir du sujet parlant d'être compris et le désir du sujet récipient de comprendre. La réalisation de cette catégorie prévoit comme le résultat **l'effectivité** (l'efficacité) du discours, c'est-à-dire l'obtention par les interlocuteurs de la compréhension mutuelle. La subcatégorie de l'effectivité est très importante à l'analyse du discours, puisqu'elle résulte la phase de l'interprétation du texte. Les linguistes distinguent *l'effectivité illocutoire* et *l'effectivité interactive*. L'effectivité illocutoire (unilatérale) est traitée comme l'obtention des buts communicatifs par le sujet parlant (voudrait offenser et avait offensé); l'effectivité interactive est traitée comme l'obtention de la coopération communicative entre les interlocuteurs.

Dans un texte littéraire l'effectivité de son interprétation peut atteindre le plus haut degré de la perception qui est nommé **l'harmonisation**. O.Bolotnova dit que

l'harmonisation est une universalité communicative orienté à « l'harmonie du dialogue » entre les participants à la communication. Le problème de l'harmonisation (c'est-à-dire des moyens, des programmes efficaces de la communication) est très actuel dans le linguistique du texte.

La catégorie de **l'intertextualité** présente la liaison d'un texte avec un autre texte ; elle marque la place d'un texte dans l'univers sémiotique de la culture. L'intertextualité examine des textes en dialogue entre eux ; elle implique qu'il n'y a pas de sens arrêté, que la sémantique d'un texte est toujours en dynamique.

Les linguistes (M.Bakhtine, R.Barthe, O.Lottmane, G.Fiche) traitaient l'intertextualité comme « le mirage tissé de plusieurs structures ... ». Cela veut dire que chaque texte c'est quelque chose déjà vue, lue, entendue, supportée. Les unités du texte c'est un code (les règles de la construction du discours, les connaissances de la littérature, de la culture, des stratégies communicatives) qu'on utilise pour former le texte.

On analyse l'intertextualité en aspect de *la récursivité* (liaison avec ce qu' est déjà créé) et de *la procursivité* (liaison avec ce que soit créé).

L'intertextualité se manifeste dans le texte en qualité *des citations* (l'introduction du langage d'un autre), l'emploi des faits, des personnages, des situations *déjà décrits*, l'interprétation *des moyens stylistiques* déjà connus (des répétitions, des métaphores, des métonymies, etc.), l'usage *des sujets « vagabonds »* (le canevas des textes des autres), le perfectionnement *des concepts éternels* et leurs antynomies (le bonheur – le malheure, la vie – la mort, l'amour, la vérité, l'harmonie, etc).

Ainsi, le discours est un supersystème qui présente un modèle du dialogue universel et se base sur les principes suivants : **l'intégration, la discrétion, l'information, la cohésion et la cohérence, le continuum, la modalité, l'anthropocentrisme, l'interaction, l'intertextualité.**

COURS 5. La typologie du discours

Au cours des études du discours, comme de chaque phénomène naturel, se pose la question sur sa classification. A vrai dire, il est très difficile de classer les types de discours. Il existe plusieurs classements, mais on ne peut pas dire qu'ils sont suffisants et complets, cela s'explique par les différentes approches à cet aspect.

Avant tout on distingue le discours *oral* et *écrit*. Cette distinction se réalise à la base **du canal de la transmission et de la réception** de l'information. Le texte oral est reçu par le canal acoustique, tandis que le texte écrit – par le canal visuel. Parfois cette opposition est considérée comme l'opposition du texte et du discours.

De tout temps la langue écrite avait un grand prestige, mais il faut rendre compte que la parole, c'est-à-dire sa forme orale, c'est une forme initiale de l'existence de chaque langue. On estime que le fonctionnement oral est la forme fondamentale de l'existence de chaque langue ; la langue orale est beaucoup plus riche en moyens linguistiques. A vrai dire, sur la terre il y a une grande quantité de langues qui ne possèdent pas leurs formes écrites. Il ne faut pas confondre la langue écrite et la transcription de la parole. La transcription de la parole c'est la formalisation de cette dernière, tandis que la langue écrite c'est toujours un style à part (particulier).

Le discours oral et le discours écrit se différencient aussi par **le mode de la compréhension**. Dans le discours oral la production et la compréhension s'effectuent d'une manière synchronique, tandis que dans le cas du discours écrit, la production de la langue et la compréhension (qui se réalise pendant la réception de l'information) peuvent être éloignées (même trop).

Le discours oral et le discours écrit se distinguent aussi par **la vitesse de la production et de la réception de l'information**. Le discours oral est toujours plus vite en comparaison du discours écrit. On dit que le discours oral s'effectue à 10 fois plus vite que le discours écrit. Pendant la production et la réception de l'information de discours oral nous avons des fragmentations, c'est-à-dire, l'énoncé apparaît des petites portions, des morceaux (« quanta »). Le plus souvent ces fragmentations

présentent des unités intonationnelles délimitées l'une de l'autre par des pauses. Ces unités intonationnelles coïncident avec des prédictions ; on le fait pour mettre en relief et en chronologie l'essentiel dans la phrase.

Le discours oral et le discours écrit se diffèrent aussi par **le contact entre les interlocuteurs**. Dans le cas du discours écrit ce contact est absent, voilà pourquoi les interlocuteurs utilisent l'écriture. Les interlocuteurs se trouvent dans le contact direct dans le cas de la communication orale, ce qui impose plusieurs facultés à ce type de discours. Par exemple, dans le discours oral on utilise plus de pronoms, plus de formes passives, plus d'ellipses, parce que la conversation s'accompagne des gestes, de la mimique (les moyens non-verbales), certaine quantité de l'information peut être présentée à l'aide du contexte extralinguistique, c'est-à-dire grâce à la situation.

Il est à noter que le discours oral, d'après **sa forme de la présentation**, est plus limité, plus pauvre du point de vue de la grammaire, puisqu'il s'effectue dans la plupart des cas en forme spontanée, non pas préparée. Les pensées écrites sont plus correctes, les phrases sont construites d'après les règles. Pendant le discours oral on peut observer la segmentation (la coupure des phrases) ce qui n'est pas admis dans le discours écrit soigné.

Certains linguistes mettent à part tel type de discours comme **le discours mental**. Une personne peut utiliser une langue sans recourir à l'activité acoustique ou graphique. La linguistique considère le discours mental comme une espèce de discours très particulière, car ici le sujet parlant et le sujet récipiendaire présentent la même personne. C'est à cette cause que c'est très difficile d'analyser ce type de discours. Les résultats ne sont pas formalisés sur le papier et ne peuvent pas être entendus. Ce processus est « caché » et c'est pourquoi ce sont les psycholinguistes qui s'intéressent le plus au discours mental.

Les discours sont classés par plusieurs savants d'après **les styles et les genres littéraires**. Selon cette classification on parle du discours de conversation, du discours narratif, du discours instructif, du discours d'interview ou de reportage, du discours politique, du discours de publicité, de poésie, etc., on distingue aussi le

discours féminin, le discours masculin ou bien enfantin (l'objet d'étude de linguistique génétique) cette classification est interminable.

Les styles et les genres disposent des caractéristiques stables ; ainsi, il y a un plan, un schéma d'après lequel le discours est construit. Par exemple, tel type du discours comme *récit* se forme d'après le schéma : l'intrigue, le point culminant, le dénouement ; le récit compte toujours un complexe d'événements, qui sont bien rangés dans le temps, qui sont verbalisés (exprimés) par des formes lexicales et grammaticales appropriées.

COURS 6. Le moulage du discours

L'élaboration de la théorie générale de la communication verbale comme de la science qui se base sur la liaison profonde et complexe de la langue et de la pensée, de la culture et de la société prévoit l'élaboration des *principes universels* et des *mécanismes de l'analyse* dans les domaines conjugués des sciences humaines (la linguistique, la sociologie, la psychologie, la culturologie et autres). Il est contestable que la position dominante parmi toutes les disciplines qui étudient les systèmes communicatifs appartienne à la linguistique. Cette dernière étudie le principal et l'universel moyen de la communication, c'est-à-dire *une langue* ; mais la linguistique, elle-seule, ne peut pas expliquer et justifier la formation, la transposition et la réception de l'information.

D'abord, la science de la langue a été considérée comme un phénomène asystématique, éventuel et inhabituel. La théorie du discours est devenue le symbole du passage de la science de la langue dans la direction de la linguistique extralinguistique qui prévoit les conditions réelles de la communication (le contexte, la situation). L'approche statique a cédé la place à l'approche dynamique, communicatif. Cela veut dire que l'activité dans la situation communicative est étudiée comme une espèce particulière de l'activité humaine ; la conduite des interlocuteurs dans chaque situation communicative est bien motivée.

L'activité discursive peut-être définie comme une activité « pensée – parole » liée avec la connaissance, l'interprétation et la présentation du monde par le sujet parlant d'une part, et de l'autre, avec l'interprétation, la reconstruction de la vision du monde par le sujet recevant l'information (sujet récipient) en résultant de la situation communicative.

Ainsi, chaque fois la structure du discours prévoit obligatoirement l'existence de deux rôles contrairement opposés : celui du sujet parlant et celui du sujet récipient. De ces faits suit une obligation d'étudier les processus de la communication humaine dans deux directions : du point de vue de l'auteur et du point de vue de son

interlocuteur (récepteur). De là se posent les questions : comment peut-on décoder l'information ? quels sont les mécanismes du décodage ?

Le moulage du processus de la formation du discours se diffère du moulage du processus du décodage et de la réception. C'est à cette cause que dans la linguistique moderne on distingue deux groupes de recherches : 1) ceux qui analysent la formation du discours (par exemple, on étudie le choix des moyens linguistiques), 2) ceux qui étudient le déchiffrement, le décodage du discours (par exemple, on s'intéresse comment le sujet récepteur comprend les moyens lexicaux, comment il trouve leur corrélation avec la réalité). Il est à noter qu'aujourd'hui on a tracé le troisième groupe de recherches. Il est basé sur l'approche classique dans les études du texte, c'est-à-dire on analyse le texte comme un des éléments du discours, on étudie les moyens linguistiques comme des réalités structurales qui s'accordent dans les cadres du texte. La direction interdisciplinaire des études du texte est appelée *l'analyse du discours* ou bien *les études du discours*.

Dans tous cas, les linguistes s'appuient sur la 1^{ère} loi de la linguistique qui consiste en ce qu'aucun phénomène linguistique ne peut pas être compris et décrit hors de l'emploi concret, sans des aspects discursifs.

On estime aujourd'hui que le discours possède aussi ses propres règles, typiques pour une langue donnée. Il existe une opinion que le discours est organisé de la même manière qu'une phrase ou bien une proposition.

On établit des principes fondamentaux de l'organisation du texte littéraire suivants :

- chaque texte littéraire comporte toujours l'intrigue, le point culminant, le dénouement (la fin) ;
- chaque fois le lecteur ou le locuteur doivent savoir pourquoi, avec quel but s'affectue la transmission de l'information : pour illustrer une vérité quelconque, ou bien pour transmettre une information intéressante, ou pour exercer la fonction artistique ;

- dans chaque texte littéraire il y a des personnages principaux et des personnages secondaires, ou il n'y a aucun personnage, mais il est mentionné en plusieurs formes ;

- les personnages exécutent ; une suite du texte littéraire est déterminée par des actions des ses héros.

Les recherches, les analyses des principes de l'organisation du texte présentent l'objet des études de *la linguistique discursive*.

La linguistique discursive tâche de structurer le discours. La structure c'est toujours une forme quelconque, c'est une notion assez formelle, et tout de même les textes qui sont étudiés sont orientés à un individu. La linguistique discursive dépasse la frontière de la phrase aussi bien qu'elle dépasse les cadres du texte et fait le pas dans l'espace extralinguistique. On cherche les corrélations, les rapports entre les éléments qui sont éloignés du texte.

Chaque discours naît (se forme) dans les cadres d'une situation concrète qui influence sur la formation du texte ou sur la compréhension du discours. On analyse chaque phrase, non pas comme une organisation nominale mais comme le produit de la transformation de la phrase initiale : chaque phrase précédente influence sur la phrase suivante. Outre cela, on étudie chaque phrase comme le composant du discours.

Le plus souvent nous interprétons les textes écrits en dehors de la situation concrète de leur formation, c'est pourquoi le texte peut être interpréter de plusieurs manières possibles, donc nous pouvons avoir l'incompréhension, l'interprétation fausse, mais c'est aussi normal.

A vrai dire, l'analyse discursive s'appuie dans plusieurs cas sur les moyens formels présentés dans le texte ; mais nous ne pouvons pas nous passer sans les éléments cachés, voilés, nommés implicites. Chaque texte comprend les éléments *explicités* (non-cachés, formels) et *implicites* (qui cachent certaine information). L'information implicite se reconstruit à la base du contexte explicite ou grâce au contexte extralinguistique, à la situation, aux connaissances de récepteurs. Dans

chaque situation concrète on fait le choix et la préférence entre les formes explicites et implicites.

C'est à cette cause qu'on distingue deux types principaux de modèle de l'analyse du discours :

1) *le modèle formel*. Ce modèle prévoit l'analyse des formes verbalisées de la communication, des matériels des textes écrits qui permettent de reconstituer l'aspect historique de la formation du discours (ce sont des documents historiques, ou autres documents écrits qui sont analysés) ;

2) *le modèle sémantique*. Ce modèle prévoit l'analyse sémantique qui est orienté vers le texte moderne, le plus souvent le texte oral, ce qui donne la permission d'analyser ses facteurs et ses fonctions extérieures.

COURS 7. La structure du discours

On distingue la macro-, la super- et la micro- structures du discours.

La macrostructure du discours c'est une structure globale qui diffère des gros éléments (du type, les épisodes dans le récit, les alinéas dans les articles de la presse, les groupes de répliques dans les dialogues). Entre ces grands fragments, les éléments de la macrostructure du discours se font *les pauses* plus prolongées dans les cas du discours orale et *les marques graphiques* dans le discours écrit (par exemple, l'écriture à la ligne). Il y a aussi les mots spéciaux qui sont appelés *les connecteurs logiques* (enfin, et voilà, en ce qui concerne). A l'intérieur de ces fragments il existe *l'unité thématique* qui est exprimée dans les descriptions de toutes sortes et *l'unité actionnelle* qui est exprimée dans l'unité temporelle, dans l'accord des modes et des temps, etc.

La macrostructure du texte peut être présentée sous une forme de résumé, de la description généralisée du contenu principal. La macrostructure du texte est toujours finie (achevée) et a la valeur requise. On a déjà élaboré des règles de l'organisation de macrostructure, qui assurent le passage de n'importe quel grand œuvre littéraire à un résumé contenant quelques propositions. C'est la macrostructure qui permet de conserver l'information entendue ou lue dans la mémoire des individus. C'est aussi le moyen, la stratégie de la compréhension du texte. Les macrostructures du discours sont des éléments très souples qui peuvent faire partie de la superstructure.

La superstructure c'est le schéma standardisé à la base duquel se construit le discours concret. La macrostructure du discours est liée avec le contenu du texte, tandis que la superstructure – avec le genre du texte. Par exemple, le schéma (la superstructure) de la narration : l'introduction (вступ), l'orientation (установка), l'évaluation (розвиток подій), la résolution ou le dénouement (розв'язка) et le code (ce sont des phrases de la déduction finale, c'est-à-dire la conclusion). Donc, les genres littéraires possèdent leurs superstructures qui sont étudiées d'une manière suffisante et qui se réalisent dans les macrostructures qui sont moins étudiées.

Un aspect très important des macro- et superstructures consiste à ce que ces dernières servent à verbaliser *l'expérience* passée qui, répétée régulièrement, forme des notions stéréotypisées. Cette expérience est nommée « des connaissances du fond » (фоніві знання). Cet aspect du discours est étudié par une autre branche linguistique, appelée « la linguistique cognitive » (son objet d'étude consiste à examiner comment chaque langue exprime ces connaissances). Cet aspect-là établit l'hierarchie de structures schématisées qui sont utilisées pour exprimer nos connaissances.

La première structure est la structure du niveau plus bas, et plus simple est appelée « *un prototype* ». C'est une structure qui permet d'exprimer nos connaissances au niveau des définitions, par exemple : les roses ce sont les fleurs, le français c'est la langue romane. C'est une structure statique.

La structure du niveau plus haut c'est « *un stéréotype* ». Les stéréotypes traduisent les connaissances liées avec une situation quelconque. Par exemple, le voyage c'est déplacement – au niveau de prototype ; au niveau de stéréotype – c'est une image liée avec les valises, la gare, le guichet, l'achat des billets, des préparatifs, etc. Ainsi, les stéréotypes comprennent des éléments actionnels (l'achat des billets), mais ils ne sont pas considérés comme des structures dynamiques.

Le troisième niveau de la structure, encore plus haut, présente « *le schéma* », nommé « *le scénario* ». Le scénario c'est la suite des actions liées avec un phénomène quelconque. Les scénarios sont des structures dynamiques. On peut les comparer avec les épisodes du film. Par exemple, le théâtre – au niveau de prototype : c'est un art, c'est un bâtiment avec la scène qui permet de réaliser le spectacle (le niveau de la définition) ; au niveau de stéréotype : les acteurs sur la scène, les spectateurs ; au niveau de scénario : la connaissance de l'affiche, l'achat des billets, le choix des vêtements, l'achat des fleurs, les sentiments provoqués par le jeu des acteurs, l'applaudissement, la critique, etc. (on lie toutes les actions).

La microstructure du texte présente la répartition de l'information entre les syntagmes, propositions et phrases. Les microstructures sont étudiées par la théorie

de « la structure rhétorique ». D'après cette théorie, chaque microstructure est liée avec une microstructure précédente et avec une microstructure suivante.

Les microstructures dans le texte peuvent être liées et peuvent se trouver en une distance. Les rapports entre les microstructures sont appelés *les rapports rhétoriques*. Toutes les microstructures dans le texte sont liées par les rapports rhétoriques. Les rapports rhétoriques entre les microstructures dans le texte sont presque les mêmes que les rapports dans une phrase ; c'est-à-dire, dans le texte une phrase peut fonctionner comme principale, une autre – comme secondaire.

La phrase principale est appelée « *le noyau* » et la phrase secondaire (dépendante) est appelée « *satellite* ». Les deux phrases dans le texte peuvent être aussi symétriques et égales, dans ce cas-là, elles présentent deux noyaux.

A vrai dire, la majorité des phrases dans le texte sont liées par des rapports rhétoriques (binaires, asymétriques) ; c'est-à-dire, une phrase se fonctionne comme principale et une autre – comme secondaire. Par exemple : *Il est sorti tôt. C'est parce qu'il n'aimait pas être en retard.* La première phrase présente le noyau, la deuxième – est satellite. Elles sont réunies à la manière de la phrase subordonnée. *Le loup est un animal sauvage. Il habite dans les forêts.* Ce sont les deux noyaux, liés par les rapports coordonnés.

Chaque unité linguistique, en commençant par un mot et en terminant par les microstructures, peut être définie et peut être réalisée seulement au niveau plus haut. Donc, le mot devient une unité informative seulement au niveau de la phrase. Une phrase se réalise dans le contexte, ou bien dans un microcontexte, c'est-à-dire, dans le complexe des phrases voisines ou dans un macrocontexte qui coïncide avec le cadre de l'ouvrage.

Il faut interpréter chaque unité seulement dans les cadres de l'unité du niveau plus haut.

Au niveau du texte les rapports rhétoriques sont beaucoup plus vagues, plus complexes. Le plus souvent les rapports qui réunissent les propositions sont :

temps – condition ;

but – conséquence ;

alternative – opposition.

Le texte réel manifeste des rapports rhétoriques multiples, parfois complexes, mais leur quantité est limitée, elle coïncide avec la quantité de rapports qui réunissent les parties de la phrases. La variété des rapports et leur complexité s'expliquent par la complexité de la réalité qui est exprimée (décrite) dans le texte. Les rapports rhétoriques sont liés avec la liaison des éléments du texte ; nous pouvons les présenter en schéma suivant : $T = a+b+c$ $T = a \rightarrow b \rightarrow c$

Les éléments du texte doivent lier l'un élément à l'autre, quand nous omettons un des éléments nous pouvons détruire la structure du texte.

Le rapport rhétorique c'est un moyen qui assure *la liaison globale* du texte, c'est-à-dire, la réalisation du thème. La liason globale c'est l'unité de contenu, verbalisée par les moyens linguistiques. Il existe aussi la notion de « *la liason locale* » ; c'est une liason entre deux phrases voisines, le plus souvent c'est un aspect de la liaison temporelle, spatiale et actionnelle (les actions se déroulent dans le même espace et dans le même plan du temps).

TESTS

1. A qui appartient la priorité de l'emploi du terme « la linguistique du texte » ?
a) Charles Bally ; b) E. Kosseriou ; c) Van Däke.
2. Une situation communicative qui comprend le texte et les facteurs extralinguistiques est appelée :
a) le contexte ; b) le discours ; c) le paradoxe du visage.
3. Ce type de porteur du langage se caractérise par l'usage des tropes et des figures stylistiques :
a) le type social ; b) le type logique ; c) le type associatif.
4. Pour arriver à la collaboration communicative on recourt à ...
a) le paradoxe du visage ; b) le principe du dialogue ; c) la cohésion.
5. La catégorie fondamentale et universelle du texte est ...
a) la cohésion ; b) la textualité ; c) le principe du dialogue.
6. La catégorie du texte qui se caractérise par l'union de ses parties dans un ensemble, dans un tout est appelée :
a) la catégorie de la discrétion ; b) la catégorie de l'intégration ; c) la catégorie de l'information.
7. La segmentation du discours (du texte) est exprimée par la catégorie ...
a) de l'intégrité ; b) du continuum ; c) de la discrétion.
8. Cette catégorie textuelle prévoit le désir du sujet parlant d'être compris et le désir du sujet récipient de le comprendre.
a) la catégorie de l'interaction ; b) la catégorie de la modalité ; c) la catégorie de l'intertextualité.
9. Linguistique du texte comme une science philologique commence à se former au début du ...
a) XIX siècle ; b) XYIII siècle ; c) XX siècle.
10. Au centre d'études de linguistique du texte se trouve :
a) la phrase ; b) le texte ; c) l'auteur du texte.
11. Qui a proposé de remplacer le terme « le texte » par le terme « le discours » ?
a) Charles Bally ; b) E. Kosseriou ; c) Van Däke.

12. Le mot « le discours » est emprunté de :
- a) l'italien ; b) le latin ; c) l'anglais.
13. Il existe une opinion que la notion du texte est très proche à la notion de :
- a) la conversation ; b) l'unité superphrastique ; c) le dialogue.
14. Le noyau conceptionnel du texte qui généralise et condense son contenu est :
- a) le thème ; b) la thèse ; c) le microtexte.
15. Quelle catégorie textuelle exprime la division du discours ?
- a) la catégorie de la discrétion ; la catégorie de l'information ; c) la catégorie de la cohésion.
16. L'information ... concerne des renseignements sur les faits, les événements qui se passent dans le monde réel ou imaginaire.
- a) conceptuelle ; b) factuelle ; c) implicite.
17. Les liens particuliers qui assurent la continuité logique, l'intégrité et l'interdépendance des événements on appelle :
- a) l'intégralité ; b) la cohésion ou la cohérence ; c) la finalité.
18. L'unité de trois éléments : *sujet, temps, lieu* est liée à la catégorie ...
- a) du continuum ; b) de l'information ; c) de la discrétion.
19. La position de l'auteur dans le texte est appelée ...
- a) la prospection ; b) le continuum ; c) la modalité.
20. La catégorie ... exprime les liens dialogiques entre l'auteur et le texte, l'auteur et le lecteur, le lecteur et le texte.
- a) de l'anthropocentrisme ; b) de la discrétion ; c) du continuum.
21. Cette catégorie du texte présente la liaison d'un texte avec un autre texte :
- a) la catégorie de la cohésion ; b) la catégorie de l'interaction ; c) la catégorie de l'intertextualité.
22. D'après la catégorie textuelle de l'anthropocentrisme au centre du texte se trouve toujours ...
- a) le sentiment ; b) une personne ; c) un événement.
23. Le principe du ... est le principe fondamental dans la linguistique du texte.
- a) thème ; b) dialogue ; c) concept.

24. Comme le centre de la formation de la linguistique du texte on considère :
- a) la France; b) les Etats Unis ; c) l'Allemagne.
25. La linguistique du texte analyse le terme « discours » à l'aspect ...
- a) social ; b) historique, c) étymologique.
26. La catégorie de l'intégration signifie :
- a) le processus de l'union des parties du texte dans un ensemble ; b) le dénouement du texte ; c) le point culminant du texte.
27. Trouvez un élément superflu à l'analyse de la catégorie du continuum :
- a) le lieu ; b) le temps ; c) la conséquence.
28. La modalité c'est ...
- a) la position de l'auteur dans le texte ; b) la continuité logique des actions ; c) l'ensemble des moyens efficaces de la communication.
29. La catégorie qui présente la liaison d'un texte avec un autre texte c'est ...
- a) la catégorie de l'anthropocentrisme ; b) la catégorie de l'interaction ; c) la catégorie de l'intertextualité.
30. La catégorie qui détermine les rapports du temps et du lieu dans le discours c'est ...
- a) la catégorie de la cohésion ; b) la catégorie de la cohérence ; c) la catégorie de du continuum.
31. Le discours c'est un phénomène qui contient ...
- a) l'analyse du texte ; b) l'analyse du contexte ; c) l'analyse du texte et du contexte.
32. La planification du discours dans le but d'obtenir le résultat communicatif c'est ...
- a) le plan ; b) le dialogue ; c) la stratégie.
33. Quels sont les types de la discrétion du texte ?
- a) horizontal et vertical ; b) horizontal et parallèle ; c) horizontal, vertical, parallèle.
34. Les moyens phonétiques, lexicaux, grammaticaux ce sont les moyens ... du texte.
- a) de la cohésion ; b) de la discrétion ; c) de l'information.
35. Le type de la perception du temps qui marque le retour au passé c'est ...
- a) rétrospection ; b) prospection ; c) abréviation.

36. Le type de la perception du temps quand la ligne du temps prévoit les événements au futur c'est ...

a) rétrospection ; b) prospection ; c) abréviation.

37. L'intégration du texte est étroitement liée avec la subcatégorie de :

a) l'auteur ; b) la finalité ; c) l'harmonisation du discours.

38. Le mot « discrétion » est emprunté du latin ce qui signifie ...

a) composé, formé ; b) partagé, divisé ; c) écrit, prononcé.

39. La notion du chronotype est liée avec la catégorie de ...

a) la cohérence ; b) l'information ; c) le continuum.

40. Il existe une opinion que la notion du texte est très proche à la notion de ...

a) la phrase ; b) le dialogue ; c) le monologue.

GLOSSAIRE DE TERMES LINGUISTIQUES

Accent, n, m – une particularité de diction d'un locuteur dans une langue donnée. Il est propre à une région ou un milieu social et peut se caractériser par des modifications du débit, de la prononciation, de l'intonation (inflexion de voix qui sert à élever et baisser le ton sur la même syllabe), de la prosodie en général. L'accent en linguistique implique d'une manière remarquable le lexique, ainsi que des renforcements ou des altérations grammaticales et phonétiques. Il permet de différencier des mots, des phrases et des textes.

Alinéa, n, m – la marque d'un retour à la ligne. C'est en ce sens une ponctuation de texte. Par extension, il prend un deuxième sens en désignant la portion de texte comprise entre deux retours à la ligne.

Analyse, n, f – démembrement du sujet de la connaissance, abstraction de ses aspects ou aspects individuels. Analyse linguistique c'est l'étude, la divulgation de la signification de divers éléments du langage afin de comprendre pleinement et consciemment le texte.

Analyser, v – faire l'analyse d'une matière, d'un produit, en déterminer les éléments constituants ; faire une étude approfondie d'un ensemble abstrait pour en dégager les éléments principaux.

Annotation, n, f – action de faire des remarques sur un texte pour l'expliquer ou le commenter ; les remarques.

Anthropocentrisme, n, m – une conception philosophique qui considère l'humain comme l'entité centrale la plus significative de l'Univers et qui appréhende la réalité à travers la seule perspective humaine.

Approche, n, f – un ensemble de façons, de méthodes pour considérer quelque chose, influencer quelqu'un ou quelque chose, attitude envers quelqu'un ou quelque chose ; pensée, vue, à partir de laquelle l'objet est considéré ; orientation en science, recherché.

Argot, n, m – langage ou vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants. C'est un sociolecte qu'il faut distinguer du jargon, qui est propre aux représentants d'une profession ou d'une activité commune se caractérisant par un lexique spécialisé.

Classification, n, f – action de ranger par classes, par catégories des choses présentant des critères en commun.

Codage, n, m – les moyens de formaliser l'information afin de pouvoir la manipuler, la stocker ou la transmettre. Il ne s'intéresse pas au contenu, mais seulement à la forme et à la taille des informations à coder.

Cohérence, n, f – une notion permettant de rendre compte de la relation entre deux ou plusieurs énoncés formant un discours ; une relation de cohérence constitue un moyen de clarifier un lien de pertinence entre deux énoncés dans un même tour de parole ; l'état d'un texte dans lequel les composants agissent dans des ensembles solidaires.

Cohésion, n, f – effet de continuité et de progression sémantique et référentielle produit dans un texte par un dispositif linguistique. Le concept de cohésion a été forgé par les linguistes M.Halliday et R. Hasan. Le lien harmonique entre les différents éléments intégrant un énoncé ou un paragraphe d'un texte ; permet d'avoir un texte clair et compréhensible pour le lecteur.

Coïncidence, n, f – une occurrence simultanée et remarquable de circonstances ou d'évènements qui n'ont apparemment pas de connexion causale entre eux.

Communication, n, f – l'ensemble des interactions avec autrui qui transmettent une quelconque information ; l'ensemble des phénomènes qui peuvent intervenir lorsqu'un individu transmet une information à un ou plusieurs autres individus à l'aide du langage articulé ou d'autres codes (ton de la voix, gestuelle, regard, respiration). On distingue la communication interpersonnelle, la communication de groupe et la communication de masse, c'est-à-dire de l'ensemble des moyens et techniques permettant la diffusion du message d'une organisation sociale auprès d'une large audience.

Comparer, v – mettre en parallèle des choses, des personnes pour faire apparaître les similitudes ou les différences ; établir entre des personnes ou des choses un lien, un rapport d'égalité, les rapprocher par la pensée, le jugement, l'appréciation, les placer au même rang, sur le même plan.

Conjonction, n, f – un mot invariable qui sert à interconnecter deux mots, groupes de mots ou propositions, en exprimant une relation grammaticale, sémantique et logique entre les entités reliées. Du point de vue syntaxique, les entités reliées dans la proposition par une conjonction ont la même fonction, alors que les propositions reliées dans une phrase complexe peuvent avoir la même fonction ou des fonctions différentes. Entre entités de même fonction, la conjonction établit un rapport de coordination, entre entités de fonctions différentes – un rapport de subordination^{1, 2, 3, 4, 5}. D'ordinaire, la conjonction relie des entités linguistiques de même niveau de complexité, mais parfois elles peuvent être de niveaux différents.

Conception, n, f – manière particulière de comprendre une question; opinion, représentation, idée que l'on peut se faire de quelque chose.

Contexte, n, m – le contexte d'un mot, d'une phrase ou d'un texte inclut les mots qui l'entourent; ensemble des conditions naturelles, sociales, culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours. Contexte (linguistique) : on appelle contexte l'entourage linguistique d'un élément (mot dans une phrase, phrase dans un texte). Toutefois, certains linguistes appellent ce traditionnel contexte, *cotexte*, et désignent du mot « *contexte* » la *situation de discours*, c'est-à-dire l'ensemble des circonstances au milieu desquelles a lieu une énonciation (écrite ou orale) : l'entourage physique et social où elle prend place, l'image qu'en ont les interlocuteurs, l'identité de ceux-ci, l'idée que chacun se fait de l'autre (y compris l'idée que chacun a de ce que l'autre pense de lui), les événements qui ont précédé l'énonciation.

Contraction, n, f – action de contredire, de s'opposer à une affirmation ; contestation; situation de deux choses qui s'opposent.

Corrélation, n, f – relation existant entre deux notions dont l'une ne peut être pensée sans l'autre, entre deux faits liés par une dépendance nécessaire.

Conversation, n, f – un échange d'informations entre au moins deux individus, portant généralement sur un sujet précis. La conversation est une forme courante de communication qui permet à des personnes de faire connaissance.

Décodage, n, m – action de décoder un texte, un message, un énoncé ; restitution d'informations codées sous leur forme originale.

Délimiter, v – fixer, tracer les limites d'une étendue; en constituer la limite; déterminer précisément les limites de quelque chose.

Description, n f – passage d'une œuvre où l'auteur décrit la réalité concrète, les personnages ou le contexte dans lequel se situe l'action ; étude d'une langue ou d'un état de langue qui soit à la fois un inventaire des unités (phoniques, lexicales, syntaxiques) et de leurs variations morphologiques, ainsi que la représentation structurelle de leurs combinaisons.

Déterminer, v – établir quelque chose, le définir avec suffisamment de précision au terme d'une recherche, d'une réflexion, d'une analyse.

Diachronie, n, f – caractère des faits linguistiques considérés du point de vue de leur évolution dans le temps ; succession de synchronie constituant l'histoire de telle ou telle langue.

Dialogue, n, m – un type de communication entre plusieurs personnes ou groupes de personnes. Le dialogue se distingue de la discussion et du débat : il réfère à un mode de conversation qui comporte nécessairement raison, discernement, exactitude et sagesse, ainsi qu'une interpénétration des arguments convergents et convaincants, au fur et à mesure de ce que le dialogue se déploie parmi les interlocuteurs.

Discours, n, m – est une forme principale de la pratique quotidienne de l'homme. C'est un phénomène communicatif qui contient comme les éléments le texte (écrit, oral ou enregistré sur un porteur quelconque) et le contexte implicite, autrement dit les facteurs extralinguistiques (la situation concrète de la communication, les caractéristiques psychologiques des interlocuteurs, les caractéristiques sociales, leurs opinions, visions du monde, leurs intentions, parfois même l'état émotionnel etc.) qui aident à produire le texte, à le transmettre et à le comprendre de la manière adéquate.

Émetteur, n, m – est une personne ou une entité qui crée un message – et souvent le conceptualise au moyen de signes linguistiques – et le transmet ensuite à un récepteur ou destinataire par le canal d'un média.

Énoncé, n, m – l'unité linguistique fondamentale de la plupart des analyses modernes en linguistique et en philosophie du langage. On appelle *énoncé* un segment de discours produit par un locuteur en un lieu et à un moment déterminés, et *phrase* la suite de mots organisée conformément à la syntaxe, dont cet énoncé est une réalisation particulière : la phrase *J'ai tout rangé* peut correspondre à une multitude d'énoncés, selon le locuteur et la situation (par exemple, un enfant qui parle à sa mère de sa chambre, un infirmier qui s'adresse au chirurgien au moment de quitter la salle d'opérations, etc.). Différents énoncés d'une même phrase ont souvent des sens fort différents.

Énonciation, n, f – l'acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire, dans certaines circonstances.

Implicite, adj – information est implicite lorsqu'elle est sous-entendue, suggérée ; c'est au lecteur de faire appel à la déduction, à l'interprétation pour arriver à dégager ces informations implicites.

Explicite, adj. – une phrase contient des informations explicites lorsque les faits sont relatés de façon claire, précise. Les événements sont exposés tels qu'ils se sont passés.

Facteurs extralinguistiques, n, pl – éléments auxiliaires qui affectent l'efficacité de la communication verbale. Les experts incluent le besoin de communication, l'intérêt communicatif, attitude envers le monde de l'interlocuteur, la proximité de la vision du monde du locuteur et de l'auditeur, la capacité de l'auditeur à pénétrer l'idée, circonstances extérieures, connaissance des normes d'étiquette de communication linguistique, âge, sexe, nationalité, etc.

Fonction, n, f, – certains successeurs de Saussure soutiennent que l'étude d'une langue est avant tout la recherche des fonctions que jouent, dans la communication, les éléments et les mécanismes qui interviennent dans cette langue. Pour eux, ces fonctions seraient à l'origine de la structure interne des langues et leur prise en

considération conduit à l'idée que l'étude d'un état de langue (*synchronique*), indépendamment de toute considération historique, a une valeur explicative et pas seulement descriptive. Certains, comme Jakobson ou Halliday, se sont attachés à distinguer et à énumérer les diverses fonctions du langage.

Genre, n, m – catégorie d'œuvres littéraires ou artistiques définie par un ensemble de règles et de caractères communs ; style, ton d'un ouvrage; catégorie grammaticale fondée sur la répartition des noms en deux ou trois classes (masculin, féminin, neutre) selon un certain nombre de propriétés formelles (genre grammatical) auxquelles on associe le plus souvent des critères sémantiques relevant de la représentation des objets du monde (genre naturel).

Grammaire, n, f – ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.

Image, m, f – reproduction d'un objet matériel par la photographie ou par une technique apparentée ; représentation imprimée sur une petite carte ou une feuille de papier; estampe populaire ; illustration d'un livre ; personne ou chose qui présente un rapport de ressemblance ou d'analogie avec une autre ; symbole ou représentation matérielle d'une réalité invisible ou abstraite.

Information, n, f – un concept de la discipline des sciences de l'information et de la communication; ce qui donne une forme à l'esprit. Elle vient du verbe latin « informare », qui signifie « donner forme à » ou « se former une idée de ». L'information désigne à la fois le message à communiquer et les symboles utilisés pour l'écrire. Elle utilise un code de signes porteurs de sens tels qu'un alphabet de lettres, une base de chiffres, des idéogrammes ou pictogrammes.

Intégration, n, f – action d'intégrer ; fait pour quelqu'un, un groupe, de s'intégrer à, dans quelque chose ; fusion d'un territoire ou d'une minorité dans l'ensemble national ; rattachement à une même unité de production, de toutes les opérations qui conduisent de la matière première (intégration amont) à la réalisation ou même à la diffusion du produit fini (intégration aval).

Intention, n, f – disposition d'esprit par laquelle on se propose délibérément un but.

Interaction, n, f – la notion d'interaction s'inscrit dans un courant de la linguistique pragmatique qui considère la parole adressée à l'autre comme un acte (de langage) chargé d'information, mais aussi de subjectivité. On distingue les *interactions verbales*, qui se réalisent principalement par des moyens verbaux, et les *interactions non verbales* (circulation routière, danse, sports collectifs, etc.). Certains types d'échanges communicatifs sont à cet égard mixtes, car on y voit se succéder et s'entremêler des actions verbales et non verbales également indispensables au déroulement de l'interaction.

Interlocuteur, n, m – toute personne conversant avec une autre ; membre d'un parti adverse ou personne d'opinion contraire avec lesquels on peut être conduit à entamer des pourparlers, des discussions ; sujet parlant qui reçoit des énoncés produits par un locuteur ou qui y répond.

Interprétation, n, f – action d'interpréter, d'expliquer un texte, de lui donner un sens ; énoncé donnant cette explication ; action d'attribuer un sens symbolique ou allégorique à quelque chose.

Intonation, n, f – le niveau de hauteur du phone (c'est-à-dire du son au sens phonétique) ou la variation de cette hauteur dans le noyau de la syllabe, ayant une fonction sémantique au niveau du mot, ainsi que la variation de la hauteur des phones au niveau de segments plus grands que le mot, c'est-à-dire le syntagme, la phrase simple, la proposition et la phrase complexe. Dans un sens restreint, le terme « intonation » est utilisé seulement se rapportant aux segments plus grands que le mot. Ceux qui l'utilisent dans ce sens restreint appellent « ton » la variation de la hauteur du phone du noyau de la syllabe, en rapport avec les langues appelées à tons, où ceux-ci ont un rôle important dans l'expression des sens lexicaux et grammaticaux des mots.

Langage, n, m – est la capacité d'exprimer une pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes (vocaux, gestuel, graphiques, tactiles, olfactifs, etc.) doté d'une sémantique, et le plus souvent d'une syntaxe – mais ce n'est pas systématique (la cartographie est un exemple de langage non syntaxique).

Langue, n, f, – système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux; système abstrait sous – jacent à tout acte de parole ; ensemble des règles concernant les diverses composantes d'un système linguistique ; manière de parler, de s'exprimer, considérée du point de vue des moyens d'expression à la disposition des locuteurs ; système d'expression défini en fonction du groupe social ou professionnel qui l'utilise, en fonction de la personne qui l'utilise, par la nature de la communication et le type de discours, par l'époque où il est utilisé.

Latent, adj – désigne une chose qui ne serait pas visible à l'oeil nu, qui serait dissimulée ou tapie dans l'ombre, mais qui pourrait se présenter à tout moment ou se dévoiler par intermittence, comme par surprise.

Lecture, n, f – le fait de savoir lire, déchiffrer et comprendre ce qui est écrit ; analyse, interprétation que l'on fait d'un texte, ce qu'on en tire, ce que l'on pense qu'il signifie.

Liason, n, f – rapport, enchaînement existant entre des faits, des idées ; fait d'être lié avec quelqu'un, d'avoir des relations d'intérêt avec lui.

Linguistique, n, f – une discipline scientifique s'intéressant à l'étude du langage. Elle se distingue de la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive mais descriptive. La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens. À l'inverse, la linguistique se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être.

Linguistique appliquée, n, f – un champ d'étude interdisciplinaire qui dépasse le domaine de la linguistique pure, n'intéressant pas uniquement l'enseignement des langues ou les thérapies de problèmes neurolinguistiques.

Linguistique cognitive, n, f – un courant linguistique qui estime que la création, l'apprentissage et l'usage du langage trouvent leur meilleure explication par référence à la cognition humaine en général.

Linguistique du texte, n, f – c'est une direction de la linguistique qui étudie l'organisation intérieure du texte, son système des catégories et les moyens de la représentation de ce système. Ce courant de la science analyse aussi les processus de

la génération, de la compréhension et de l'interprétation des textes dans l'univers sémiotique de la culture.

Macrotexte, n, m – est essentiellement hypertexte, en mettant l'accent sur les liens qui existent entre de nombreux documents, plutôt qu'à l'intérieur d'un document.

Média, n, m – tout moyen de distribution, de diffusion ou de communication interpersonnelle, de masse ou de groupe, d'œuvres, de documents, ou de messages écrits, visuels, sonores ou audiovisuels (comme la radio, la télévision, le cinéma, Internet, la presse, les télécommunications, etc.).

Message, n, m – un ensemble de signes. Il implique donc un codage par l'émetteur, et un décodage par le récepteur (d'où la nécessité d'un code commun). La théorie de l'information fut mise au point pour déterminer mathématiquement le taux d'information transmis dans la communication d'un message par un canal de communication, notamment en présence de parasites appelés bruits.

Modalité, n, f – ensemble de formes permettant au locuteur d'indiquer la manière dont il envisage le contenu de son énoncé ; manière dont le prédicat est rapporté au sujet de la proposition dans laquelle il figure.

Monologue, n, m – une ou plusieurs phrases auto-adressées à haute voix, rapportant les pensées du locuteur au style direct. Il faut distinguer le véritable monologue non seulement, cela va de soi, du roman autobiographique à la première personne, qui suppose un décalage de temps, même minime entre la narration et le narré, mais aussi d'une forme d'écriture fictionnelle moderne, la représentation du flux intérieur sous la forme je ou tu.

Mot, n, m – une suite de sons ou de caractères graphiques formant une unité sémantique et pouvant être distingués par un séparateur ; le plus petit élément pouvant être prononcé isolément avec un contenu sémantique ou pragmatique.

Moulage, n, m – un exemple de ce à quoi devrait ressembler le futur texte.

Narrateur, n, m – personne qui fait un récit, qui raconte quelque chose.

Non verbal, adj – dans une interaction, les unités non verbales sont transmises par le canal visuel ou par d'autres canaux. On distingue : les signes statiques qui constituent l'apparence physique des participants (ex. taille, bronzage, vêtements), les cinétiques

lents (distances, attitudes, postures), les cinétiques rapides (jeu des regards, des mimiques et des gestes).

Objectivité, n, f – qualité de quelqu'un, d'un esprit, d'un groupe qui porte un jugement sans faire intervenir des préférences personnelles; qualité de ce qui est conforme à la réalité, d'un jugement qui décrit les faits avec exactitude.

Paraverbal, adj – (prosodique et vocal) : dans l'interaction, relèvent du paraverbal toutes les unités qui accompagnent les unités proprement linguistiques et qui sont transmises par le canal auditif : intonations, pauses, intensité articulatoire, débit, particularités de la prononciation, caractéristiques de la voix.

Parole, n, f – le langage articulé humain (même si des études ethologiques et philosophiques sont en cours pour déterminer si d'autres animaux pourraient être considérés comme dotés de parole, notamment les perroquets) destiné à communiquer la pensée, et est à distinguer des communications orales diverses, comme les cris, les alertes ou les gémissements.

Pensée, n, f – la représentation psychique, d'un ensemble d'idées, propres à un individu ou à un groupe, dont peut naître un jugement, qu'exprime une opinion (façon de penser) lorsque celui-ci est verbalisé. L'acuité qu'un individu a, à la percevoir, à l'appréhender et à lui prêter attention, peut entraîner chez le sujet un trait de caractère (ex: avoir une pensée rigoureuse) et/ou évoquer le signe d'un traumatisme si elle s'avère omniprésente.

Perception, n, f – est l'activité par laquelle un sujet fait l'expérience d'objets ou de propriétés présents dans son environnement. Cette activité repose habituellement sur des informations délivrées par ses sens. Chez l'espèce humaine, la perception est aussi liée aux mécanismes de cognition.

Philologie, n, f – l'étude d'une langue et de sa littérature à partir de documents écrits. C'est une combinaison de critique littéraire, historique et linguistique. Elle vise à rétablir le contenu original de textes connus par plusieurs sources, c'est-à-dire à sélectionner le texte le plus authentique possible, à partir de manuscrits, d'éditions imprimées ou d'autres sources disponibles.

Phrase, n, f – est un ensemble autonome, réunissant des unités syntaxiques organisées selon différents réseaux de relations plus ou moins complexes appelés subordination, coordination ou juxtaposition ; d'un point de vue acoustique ou visuel, cependant (c'est-à-dire, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit), la phrase apparaît comme une succession de mots (de même qu'un train apparaît comme une succession de wagons).

Pragmatique, n, f – une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Cet objectif est l'un des buts des études visant à mettre en évidence la cohérence propre du langage naturel.

Pragmatique, adj – qui est susceptible d'application pratique, qui a une valeur pratique ; qui est orienté vers l'action pratique ; relatif à la pragmatique ou au pragmatisme.

Principe, n, m – ce qui est à l'origine de quelque chose, qui en est la cause première; proposition fondamentale, hypothèse qui sert de base à un raisonnement, qui définit un mode d'action.

Proposition, n, f – un syntagme articulé autour d'un verbe (qui peut être sous-entendu : proposition elliptique). Le nombre de verbes dans une phrase nous permet donc de savoir combien il y a de propositions (sauf dans le cas d'une ellipse).

Récepteur, n, m – la personne ou l'entité qui reçoit un message – souvent formé de signes linguistiques – envoyé par un émetteur par le canal d'un média, et tente de le comprendre. Personne qui reçoit et décode le message, par opposition à l'émetteur ; on l'appelle aussi « auditeur » ou « destinataire ».

Réplique, n, f – réponse généralement faite sur un ton vif, péremptoire; remarque destinée à mettre en question ce qui est demandé : exécuter les ordres sans réplique; texte d'un personnage dans un dialogue théâtral, en réponse aux questions ou au discours de son ou de ses partenaires ; dernier mot, dernière phrase de ce texte.

Rétroaction, n, f – un processus dans lequel un effet intervient aussi comme agent causal sur sa propre origine, la séquence des expressions de la cause principale et des effets successifs formant une boucle dite boucle de rétroaction.

Sémantique, n, f – une branche de la linguistique qui étudie les signifiés, ce dont on parle, ce que l'on veut transmettre par un énoncé. Le support de la sémantique, la syntaxe, concerne pour sa part le signifiant, sa forme, sa langue, sa graphie, sa grammaire, etc. ; c'est la forme de l'énoncé.

Sémiologie, n, f, – c'est la « science des signes » (mots, images, indices, etc.), discipline qui se préoccupe surtout d'analyser la multiplicité des sens contenus dans un même signe. Son fondateur est le philosophe américain Charles Sanderson Peirce (1839-1914).

Sémiotique, n, f, – science générale des modes de production, de fonctionnement et de réception des différents systèmes de signes qui assurent et permettent une communication entre individus et/ou collectivités d'individus. Cette science appliquée à un domaine particulier de la communication.

Signifiante, n, f – l'émergence du sens chez le récepteur.

Sociolinguistique, n, f – discipline née aux Etats-Unis dans les années 1960, dont le fondateur et chef de file est William Labov, qui se propose d'étudier les différences linguistiques selon les groupes sociaux, à l'intérieur d'une même langue ou à travers les contacts de langues.

Souligner, v – tracer un trait sous un ou plusieurs mots d'un texte, en général pour le mettre en valeur; border quelque chose d'un trait qui le met en valeur; mettre quelque chose en valeur, le faire ressortir.

Stéréotype, n, m – désigne l'image habituellement admise et véhiculée d'un sujet dans un cadre de référence donné; cette image peut être négative, positive ou autre, mais elle est souvent caricaturale.

Stratégie communicative, n, f – c'est la planification du discours dans le but d'obtenir le résultat communicatif. Le résultat de la situation communicative peut transformer à la collaboration (coopération) communicative ou au conflit communicatif.

Synchronie, n, f – état de langue considéré à un point donné du temps en fonction de sa structure propre et sans référence à l'évolution qui a pu amener à cet état. Simultanéité d'événements, de faits.

Système, n, m – ensemble abstrait dont les éléments sont coordonnés par une loi, une théorie. Système (en linguistique) : la langue se présente comme une organisation, que Saussure appelle *système* (ses successeurs parleront de *structure*). Cela signifie que les éléments linguistiques n'ont d'existence que par leurs relations mutuelles au sein du système de la langue.

Texte, n, m – l'ensemble des expressions linguistiques utilisées dans la communication. Cette définition du texte s'applique également à la communication orale, du moins aux éléments verbaux de la communication (à l'exclusion des éléments paraverbaux et non verbaux). C'est la surface phénoménale de l'œuvre littéraire ; c'est le tissu des mots engagés dans l'œuvre et agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique.

Thème, n, m – l'élément d'un énoncé réputé connu par les participants à la communication.

Typologie, n, f – une branche de la linguistique et un mode de classification des langues, qui s'occupe de l'établissement de groupes selon certains traits structurels communs, par lesquels ils se distinguent.

Bibliographie

- Бацевич Ф., Кочан І. Лінгвістика тексту: *підручник*. Львів: ЛНУ імені Івана Франка, 2016. 316 с.
- Гуйванюк Н. В. Семантична структура тексту. Чернівці: Рута, 2000. 132 с.
- Загнітко А. Лінгвістика тексту. Теорія і практикум: *науково-навчальний посібник*. Донецьк: ДонНУ, 2006. 289 с.
- Кочан І. М. Лінгвістичний аналіз тексту: *навчальний посібник*. Київ: Знання, 2008. 423 с.
- Кухаренко В. А. Інтерпретація тексту: *навчальний посібник*. Вінниця: Нова книга, 2004. 272 с.
- Мойсієнко А. К. Мова як світ світів. Поетика текстових структур. Умань: Софія, 2008. 280 с.
- Науменко А. М. Філологічний аналіз тексту. Вінниця, 2005. 416 с.
- Селіванова О. О. Лінгвістика тексту. Сучасна лінгвістика: напрями та проблеми: *підручник*. Полтава: Довкілля-К, 2008. 650 с.
- Adam Jean-Michel. Linguistique et discours littéraire. Paris : Larousse, 2006. 87 p.
- Barthes R. Introduction à l'analyse structurale des récits. Paris : Seuil, 2002. 89 p.
- Berrendonner A. Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. Paris : Larousse, 1989. 234 p.
- Carter-Thomas S. La cohérence textuelle. Paris : Gallimard, 2010. 156 p.
- Gardes T. La construction du texte. Paris : Gallimard, 1998. 298 p.
- Jean-Michel. La linguistique textuelle. Paris : Admand Colin, 2005. 123 p.

SOMMAIRE

Listes des abréviations	4
Cours 1. Introduction à l'étude à l'étude théorique de la linguistique du texte.....	5
Cours 2. « Texte » et « discours » comme les notions principales dans la linguistique du texte.....	10
Cours 3. Composants de la situation communicative	15
Cours 4. Les catégories textuelles dans la linguistique du texte.....	19
Cours 5. La typologie du discours.....	32
Cours 6. Le moulage du discours.....	35
Cours 7. La structure du discours.....	39
Tests de contrôle	43
Glossaire de termes linguistiques	47
Bibliographie	60